

# Gougenheim

*Bulletin municipal 2020*





*Sous le soleil et la neige, notre village  
retrouve un peu de fantaisie... pourvu que  
cela dure !*





## Sommaire

page 4 : Le mot du maire

page 6 : Etat civil

page 7 : Les grands anniversaires

page 10 : Vie communale

page 22 : Echos d'école

page 26 : Vie associative

page 35 : Nos talents, nos passions

page 37 : Un peu d'histoire

page 44 : Humeur - Humour

N'hésitez pas à nous en proposer !



## Remerciements

Nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin :

Le maire Laurent KRIEGER et ses adjoints,

Cathie GIRONDIN et Magali THOMAS-MOUKERT pour leur travail de secrétariat,

Les membres de la commission information : Chantal HENRY, Christiane FISCHER, Florence BISCH, Armand STOLL, Simone GSELL, Nathalie WROBEL,

Sophie GUEDRA, Allain ROBERT et Dominique MEYER pour leur contribution photographique,

Sébastien WISHAAPT, directeur de l'école de Gougenheim et Céline LORENTZ, directrice de l'école de Rohr, ainsi que leurs collègues enseignants,

Les responsables des différentes associations, leurs secrétaires et leurs photographes,

Nos historiens locaux Alphonse MEYER et Martin STARCK,

Merci à tous ceux qui, tout au long de l'année, nous ont fait part de leurs conseils, remarques et suggestions d'insertion dans ce bulletin.

*La commission « information » est toujours preneuse de toute photo permettant d'illustrer ce bulletin qui est le vôtre.*



## Mes chers concitoyens,



L'année 2020 est derrière nous. Elle nous laissera indéniablement des traces dans nos mémoires, dans notre histoire.

A nouveau le terrorisme a frappé la France, peut-être loin de notre quotidien à Gougenheim, mais présent dans notre vie de Français. Le Coronavirus quant à lui, invisible, quasiment méconnu il y a un an, aura profondément marqué

et modifié notre quotidien. Nos modes de vie, nos façons de travailler, nos vies en confinement ou sous couvre-feu sont un ensemble de chose que nous avons dû appréhender et modifier par obligation.

Qui aurait pu dire il y a 1 an que 2020 prendrait une telle tournure.

Mes premiers mots iront vers les personnes les plus fragiles au sein de notre village, isolées, seules, âgées. Nous n'avons pas eu l'occasion de réaliser notre repas des « aînés », qui est toujours un moment de convivialité et de joie apprécié de tous. Les traditionnels « grands anniversaires » chez nos aînés ont également été annulés.

A mon grand regret, ces moments de lien et le moyen d'honorer nos anciens n'ont pu se faire. A défaut, les contacts en distanciel les ont remplacés. J'en profite pour rappeler à ceux qui ne se sont pas encore manifestés auprès de la mairie, qu'il est possible de vous inscrire sur notre liste de « personnes vulnérables ». Vous serez ainsi contactés prioritairement par les services de la mairie en cas de crise (sanitaire, canicule, ...) pour prendre de vos nouvelles.

Nous avons également la chance d'avoir l'association le Bel Age, qui malgré les conditions, continue à créer du lien et reste en contact avec nos aînés. Merci pour ces efforts et cet engagement.

Nos différentes associations communales n'auront pas vécu une année chanceuse dans leur activité réduite mais j'en suis convaincu ce n'est que partie remise. Nos bénévoles qui œuvrent se tiennent prêts dès qu'il sera à nouveau possible de nous réunir. D'ailleurs, les bonnes volontés peuvent s'investir dans nos associations... Souhaitons-nous que notre tissu associatif disparaisse ?

Ce virus nous aura demandé des changements dans nos façons de faire, de la flexibilité et

de l'adaptabilité face aux changements. Un exemple concret impliquant différents interlocuteurs aura été l'organisation de l'école entre l'inspection académique, les directeurs d'école, les enseignants, les parents d'élèves, les ATSEM, les bénévoles. Beaucoup d'échanges ont eu lieu, impliquant des efforts des uns et des autres. Je ne dirais pas que tout a été parfait, mais ensemble, nous avons réussi à traverser ces moments difficiles et à gérer au mieux. Merci aux bénévoles aidant et ATSEM pour leurs implications !

Face aux changements, résilience et volonté sont les clés.

Face aux difficultés inédites de 2020, j'ai vu se développer de la protection, de la peur, du repli sur soi, de l'agressivité, de la rigidité en tenant des discours du type :

« Avant c'était mieux... » ; « mais pourquoi faire cela... » ; « mais cela ne fonctionnera jamais... »

Mais j'ai également vu de l'authenticité, de l'attention, du courage, de la confiance, de la solidarité et une capacité à être unis, agiles et créatifs au-delà des limites, des fonctions, des âges... que je n'imaginai pas.

C'est dans cet état d'esprit et avec l'équipe municipale volontariste que nous avons œuvré depuis les élections en :

- rénovant le parc d'éclairage sur le domaine public, en généralisant la technologie LED et ainsi contribuer à la sauvegarde de notre environnement (95% finalisé)
- rénovant une ruelle piétonne et réalisant la partie basse de la rue de la Montée (reste la pose du macadam quand le climat le permettra)
- choisissant une société extérieure pour le nettoyage de l'école et de la mairie à compter du 4 janvier 2021, suite au départ à la retraite d'un agent communal
- cherchant des solutions dans un cadre légal dans le fonctionnement de l'école malgré la COVID en partenariat avec nos ATSEM et l'éducation nationale





- définissant nos règles de conventionnement avec les agriculteurs des zones de non traitement dans un cadre extra légal (convention issue de la chambre d'agriculture)

- modifiant les logiciels utilisés par la commune : comptabilité, gestion des biens, état civil, gestion des emprunts, gestion de la paie, allant vers des solutions cloud, invisibles pour chaque concitoyen mais impactant les services du secrétariat de mairie. Cela nous permettra d'être plus flexible et de faire des économies.

Il y a également des sujets sur lesquels une étude est en cours et nous continuerons à travailler dessus en 2021 :

- la pose de dispositifs d'hydrauliques douces supplémentaires sur le ban communal théoriquement dès ce printemps

- la présentation de l'avant-projet au public, par le bureau d'études qui travaille pour le SDEA, concernant la sécurisation du village contre les inondations

- la rénovation de la voirie rue des Acacias

- l'inventaire de nos défenses extérieures contre l'incendie (arrêté DECI)

- l'identification pour la protection de nos maisons alsaciennes

D'autres sujets seront évoqués lors de nos discussions sur les orientations budgétaires de la commune. Les thématiques resteront essentiellement orientées sur les économies d'énergie, l'environnement, la sécurité pour notre village et l'entretien des biens communaux.

Je reviens sur un des points que j'ai cité un peu plus haut, au sujet du départ à la retraite d'un de nos agents.

Je profite de ce mot du maire pour remercier Catherine Lux pour toutes ces années au service de la commune. Son sourire et son dévouement vont forcément nous manquer à l'école et à la mairie. Elle a toujours été d'une grande disponibilité, et parfois au pied levé !

Merci Cathy ! Bonne et longue retraite à toi !

Enfin, je terminerai par des mots plus personnels sur mon



rôle de maire. J'ai pris mes fonctions dans ma 38<sup>e</sup> année. En France, moins de 4% des maires ont moins de 40 ans. En conseil communautaire, il est vrai que je suis le benjamin (malheureusement), mais quel que soit l'âge des différents maires qui y siègent, tous sont animés par l'engagement pour leur village. C'est plaisant à voir que notre territoire donne l'opportunité d'entreprendre et donne la place à des personnes motivées et engagées.

A travers ma vice-présidence, la jeunesse y tient une part importante, c'est notre avenir. Le conseil communautaire des jeunes, installé en octobre 2020, fonctionne autour d'animations proposées par les jeunes sur tout le territoire. Son référent actuel est Lucas Bescond, un jeune de Gougenheim, qui nous fait partager son expérience dans ce bulletin municipal.

Je souhaite à tous les « Goener », une bonne et heureuse année, sans oublier le plus important à mes yeux, encore plus particulièrement en cette période, une excellente santé sans laquelle nous ne pouvons rien faire.

**Laurent Krieger,**  
Maire de Gougenheim

**Dans l'ordre :** 1- Laurent KRIEGER (Maire), 2- Laurent BESCOND, 3- Christiane FISCHER, 4- Christian HUFFLING, 5- Frédéric MOSTER, 6- Nathalie WROBEL, 7- Alphonse MULLER, 8- Ludovic CRIQUI, 9- Denis STAHL (2<sup>ème</sup> adjoint), 10- Anne-Catherine RUCK, 11- Matthieu STOLL (3<sup>ème</sup> adjoint), 12- Pascal SCHMITT, 13- Chantal HENRY (1<sup>ère</sup> adjointe), 14- Florence BISCH, 15- Frédéric SCHOENHENTZ



1820

6 naissances ont été enregistrées

1920

Antoine STEINMETZ né le 16 janvier  
Charles, Joseph HASSELMANN né le 11 février  
Anne, Marie SCHMITT née le 23 février  
Alfred, Laurent GINS né le 29 mars  
Renée, Angélique KLEIN née le 1er avril  
Alfred, Joseph BARTH né le 9 avril  
Marie, Louise WOLFF née le 6 octobre  
Marie, Antoinette DEBES née le 26 octobre

2020

Alix né le 25 mai, fils de Adrien WUST et Caroline MONTILLARD  
Valentin, Xavier, Louis né le 13 janvier, fils de Cyrille HAUSSER et Aurélie BUCHY

## Naissances

1820

3 mariages ont été célébrés

1920

Léon BIETH et Joséphine RECHT le 30 janvier  
Victor BROECKER et Lucie RAMSTEIN le 11 novembre  
Eugène GUTH et Marie Thérèse MITTELHEISSER le 27 novembre



2020

Caroline NOELLENBURG et Kevin,  
Thierry SCHMITT le 24 juillet

Aude, Suzanne, Michèle, Marie CHAMARD  
et Michaël, Alphonse MULLER le 31 octobre



## Mariages

## Ils nous ont quittés...

1820

4 décès ont été enregistrés

1920

Charles, Joseph STOLL le 8 février âgé de 14 semaines  
Alfred, Laurent GINS le 8 avril âgé de 11 jours  
Catherine SPRINGER née LORENTZ le 25 avril âgée de 87 ans  
Renée Angélique KLEIN le 5 novembre âgée de 7 mois

2020

Marie-Thérèse, Louise HAMM épouse de Fernand ALTER,  
le 14 mars, à l'âge de 86 ans

Jeanne, Marie ALBRECHT veuve de Laurent JACOB,  
le 26 avril, à l'âge de 93 ans

Joseph, Paul, Marcel BOCK époux de Marthe DIEBOLD,  
le 8 juin, à l'âge de 88 ans

Madeleine, Rosalie DISS divorcée de Aimé KALSCH,  
le 14 juillet, à l'âge de 81 ans

André, Joseph LAUGEL veuf de Alice DENTINGER,  
le 24 août, à l'âge de 88 ans



M. Julien Munch a eu le bonheur de fêter ses 80 ans avec toute sa famille réunie autour de lui.

Julien est né le 4 janvier 1940 à Stotzheim dans une famille d'agriculteurs. Il est le 2e enfant d'une fratrie de 3.

Après sa scolarité jusqu'au certificat d'études, il a tout naturellement travaillé avec ses parents sur l'exploitation familiale.

En février 1960, il est appelé sous les drapeaux. Il effectua son service militaire en Allemagne, puis d'avril 1961 à mai 1962 en Algérie près de la frontière tunisienne. Il a partagé sa vie de soldat avec Pierre, son futur voisin à Gougenheim quelques années plus tard. Pendant cette période, éloigné de sa famille, il s'est fait la réflexion : « Dans ma vie, il y a peut-être autre chose à faire que d'être fermier... »

C'est ainsi qu'à son retour du service militaire, il choisit la fonction de brancardier, puis celle d'ambulancier à l'Hôpital Civil de Strasbourg. Il a continué à œuvrer dans le milieu hospitalier, terminant sa carrière au service de sécurité de l'hôpital de Hautepierre. Le jeune brancardier a croisé le chemin d'une jeune Ash (agent des services hospitaliers) en maison de retraite : Suzanne Speich originaire de Gougenheim.

Leur mariage fut célébré le 24 avril 1970. Le couple s'installa à Strasbourg-Neudorf, puis emménagea à Gougenheim fin 1971.

Son travail par équipe à l'hôpital, a permis à Julien de poursuivre ses activités agricoles en prêtant main forte aux travaux de la ferme de ses beaux-parents.

Trois enfants : Désirée, Michèle et Daniel viennent agrandir le cercle familial, quatre petits-enfants : Benjamin, Laetitia, Marie et Mathieu et une arrière-petite-fille Anna font la joie de l'heureux grand-père.

Depuis son enfance, Julien est animé par sa passion pour les chevaux. Après un passage dans le milieu des courses hippiques, il se consacra à l'attelage. L'alerte trot de ses double-pones fjord résonnait souvent dans les rues du village lors de ses sorties dans les environs accompagné de Suzanne et de nombreux jeunes mariés étaient ravis de prendre place dans la belle calèche qui les attendait, joliment décorée, à la sortie de l'église.

Julien s'est également investi dans la vie communale. Il fut conseiller municipal pendant 3 mandats. Toujours très actif, il entretient avec plaisir son grand jardin, s'occupe de l'enclos des cigognes, est membre du club « Le Bel Age », s'initie à l'informatique et pour s'évader participe avec son épouse à des voyages en groupe.

Entouré de sa famille, il a accueilli chaleureusement le maire Frédéric Schoenhentz et ses adjoints venus lui souhaiter joie et santé et lui remettre au nom de la municipalité le cadeau d'usage.

M. Pierre Littner a eu la joie de fêter ses 80 ans, entouré de sa famille.

M. Littner est né à Gougenheim le 22 janvier 1940, fils aîné d'Auguste Littner et d'Eugénie Rauh, 7e génération de bouchers dans le village.

Il a grandi avec ses deux frères et sa sœur.

A 14 ans, après sa scolarité à l'école du village, fidèle à la tradition familiale, il est entré en apprentissage à la boucherie de Hochfelden.

Après ses 3 ans de formation, il a travaillé avec ses parents à la boucherie du village. Il appréciait les échanges avec les clients lorsqu'il faisait la tournée dans les environs.

En 1989, il a mis son savoir-faire et ses conseils au service des clients du rayon boucherie d'un supermarché à Griesheim jusqu'à sa retraite en 1998.

En mars 1960, sa vie à Gougenheim fut interrompue par les années de service militaire. Après 12 mois à Trèves, en Allemagne, il fut envoyé en Algérie, près de la frontière tunisienne. Il fut libéré en mai 1962 après 26 mois de service.

Il est membre de l'Union Nationale des Combattants Brumath et environs.

En 1966, Pierre épousa Marianne Riehl originaire du village. De leur union sont nés deux fils : Christophe qui habite à Mommenheim et Guy resté à Gougenheim. Deux petits-fils : Valentin et Mathéo font la joie de leur Papy.

M. Littner était également engagé au service de la collectivité : pompier volontaire pendant 21 ans, membre du conseil d'administration de la CMDP, donneur de sang récompensé pour sa fidélité par la médaille d'or du Don du sang.

Profitant de la retraite, Pierre et son épouse ont participé à de nombreux voyages organisés à travers l'Europe : « De belles découvertes, de belles rencontres. Plein de beaux souvenirs ! »

A présent, il aime également retrouver régulièrement les membres du club « Le Bel Age ».

L'entretien de son potager et de son verger, la lecture quotidienne des DNA, la télévision et sa passion des mots mêlés rythment ses jours paisibles aux côtés de son épouse Marianne.

C'est avec plaisir que M. Littner a accueilli le maire Frédéric Schoenhentz et ses adjoints qui, au nom de toute la municipalité lui ont remis le cadeau d'usage et présenté les meilleurs vœux de bonheur et de santé.



Mme Marie Gries née Vogler a eu le bonheur de convier sa famille et ses amis pour fêter ses 80 ans.

Fille d'Antoine Vogler et de Mathilde Kuhn, un couple d'agriculteurs, Marie est née à Gougenheim le 29 février 1940. « Enfant, je n'aimais pas cette date de naissance, ne fêter un » vrai » anniversaire que tous les 4 ans, c'était frustrant. »

Elle a fréquenté l'école du village jusqu'à ses 14 ans, puis elle a aidé ses parents aux travaux de la ferme.

Par la suite, elle a travaillé pendant 2 ans comme employée de maison chez une famille à Strasbourg. Souvent, les allers et retours se faisaient sur la Vespa de Georges, un copain depuis l'enfance et...son futur mari.

Marie épousa Georges Gries le 26 octobre 1962. Maçon de métier, Georges se sent contraint de reprendre la ferme de ses parents «s'Meierles» en 1965 et le couple développa l'exploitation.

Leur fille unique, Michèle a vu le jour en 1963.

Marie est également l'heureuse Mamie d'une petite-fille, Noémie. C'est avec bonheur et beaucoup d'affection qu'elle s'est occupée de Noémie et aime toujours la gâter avec ses plats favoris lors de ses visites.

Lorsque les travaux de la ferme le permettaient, Marie et Georges aimaient voyager à travers la France et quelques pays voisins, découvrir d'autres contrées, rencontrer d'autres personnes. C'est ainsi que lors de vacances en Espagne, ils ont noué amitié avec un couple et ont continué à se voir régulièrement.

Mme Gries eut la grande peine de perdre son époux en 2014.

Toujours active, Marie s'occupe de sa maison, du poulailler, du jardin («Mais uniquement pour récolter... »), se tient informée par la lecture des journaux et la télévision où elle suit également quelques émissions favorites, aime rendre visite à ses amis au village.

Elle apprécie la présence de sa fille et de son gendre « qui sont juste la porte à côté » et qui l'entourent avec la petite-fille Noémie de toute leur affection.

Pour ses 80 ans, c'est avec plaisir que Mme Gries a accueilli le maire Frédéric Schoenhentz et 3 de ses adjoints venus lui remettre un bouquet et lui souhaiter joie et santé au nom de la municipalité.

En 2020 Marcel Bock a partagé avec sa famille et ses amis sa joie de fêter ses 80 ans.

M Bock a vu le jour dans la maison de ses parents à Saessolsheim le 1er mars 1940. Il est le 2e d'une fratrie de 5 enfants.

Il a fréquenté l'école primaire du village jusqu'à 11 ans, puis il a passé 2 années au petit séminaire de Walbourg avant de poursuivre ses études au collège Saint Etienne à Strasbourg.

En 1962, au retour de son service militaire, il a trouvé sa voie dans le domaine de l'informatique. Ayant réussi les différents tests d'embauche, il est engagé à la société IBM France à Paris en janvier 1963. Tout au long de sa carrière, Marcel a vécu de près l'évolution rapide de l'ordinateur...

Le 15 septembre 1962, Marcel épousa Marie-Louise Diebold originaire de Gougenheim. La famille s'agrandit avec la venue de Sylvie née à Strasbourg le 17 octobre 1963 et de Michel né à Nogent sur Marne le 1er avril 1965. Marcel est également l'heureux grand-père d'une petite-fille, Caroline, née à Strasbourg le 10 décembre 1991.

En 1977, suite à sa mutation à IBM à Strasbourg, le couple a fait construire sa maison à Gougenheim et s'y installa en 1978. Marcel a alors activement aidé son épouse, passionnée de jardinage, dans les travaux d'embellissement de leur propriété.

Pendant une quinzaine d'années, M. Bock fut administrateur de la Caisse du Crédit Mutuel de Hochfelden, jusqu'à ce que, en 2017, il a laissé sa place à quelqu'un de plus jeune.

Le plaisir de chanter, l'a amené à rejoindre le chœur d'hommes Pluricanto en 1995. Il s'y est initié au solfège, au chant et à l'écriture des partitions musicales sur ordinateur.

Avec son épouse, il est membre du club « Le Bel Age ». Il participe aux séances de généalogie et encadre les séances d'initiation à l'informatique grâce au matériel mis à disposition par la commune.

Connaître d'autres cultures, l'a poussé à suivre des cours d'italien et de russe au sein de l'Université Populaire et surtout à voyager à travers le monde avec son épouse.

Après plusieurs voyages sur d'autres continents, Marcel et son épouse préfèrent à présent visiter la France ou les pays d'Europe, soit en circuits touristiques ou en croisières fluviales, en espérant que la crise sanitaire actuelle ne les empêchera pas de réaliser les projets qui les font encore rêver.

Pour ses 80 ans, le maire Frédéric Schoenhentz a transmis à Marcel les meilleurs vœux de bonheur et de santé au nom de toute la municipalité.





Mme Meyer Marie-Josée née Gass a partagé avec sa famille et ses amis sa joie de fêter ses 80 ans.

Mme Meyer est née avec son frère jumeau Joseph le 9 septembre 1940.

Elle a grandi avec ses 3 frères et 1 sœur au foyer de Joseph Gass et de Marie Gutfreund, un couple d'agriculteurs de Kuttolsheim qui tenait également l'épicerie du village.

A 14 ans, après sa scolarité à l'école du village et l'obtention du Certificat d'Etudes Primaires, elle suivit les cours du soir « d'Nachtschuel » pour approfondir ses connaissances. Sa réussite au Certificat d'Etudes post scolaire lui a permis de faire son premier voyage : 3 jours de découverte de Paris. Elle suivit aussi 2 fois par semaine les cours à l'école ménagère de Truchtersheim.

Marie-Josée prêta main forte à l'épicerie de ses parents, puis elle travailla dans une épicerie à Bischheim. Par la suite, elle fut employée de maison chez une famille à Strasbourg : « Je me sentais vraiment bien accueillie et je suis toujours en contact avec les enfants. »

En mai 1966, elle épousa Henri Meyer originaire de Gougenheim et le jeune couple s'installa dans la maison familiale avec les parents d'Henri. Elle seconda son époux, mécanicien de machines agricoles-feronnerie, en prenant en charge la comptabilité de l'activité.

Deux enfants sont nés de leur union : en 1967, Fabienne qui habite Metz et en 1970, Dominique qui habite la commune. Marie-Josée est également l'heureuse Mamie, attentionnée et fière de ses trois petits-enfants : Antoine, Lauryne et Adrien.

Elle eut la grande douleur de perdre brutalement son époux en novembre 1993.

Marie-Josée reste très active au sein de la paroisse. Aimant les échanges et le partage, elle rend régulièrement visite, avec beaucoup de plaisir, aux personnes âgées de la commune dans le cadre du Service de l'Évangile auprès des Malades (SEM). En 2009, elle a rejoint le groupe des Adorateurs au Mont Sainte Odile. Depuis presque 50 ans, on entend chanter la voix de « Mimi » au sein de la Chorale Sainte Cécile.

Passionnée d'activités manuelles, elle retrouve les « bricoleuses » du Club féminin pour de nouvelles créations. Elle participe également aux activités du club « Le Bel Age ». Une autre passion : les voyages. Avec un groupe d'habités, elle a sillonné la France et découvert maintes belles régions. Marie-Josée aime passer du temps dans son jardin, devant son ordinateur, mais surtout partager des moments avec sa famille.

Le jour de son anniversaire, le maire Laurent Krieger lui a fait parvenir un bouquet et lui a transmis les meilleurs vœux de bonheur et de santé au nom de la municipalité.

Mme Marie Laure Lux née Lux a eu la joie de réunir sa famille pour fêter ses 90 ans.

Mme Lux est née le 9 septembre 1930. Elle a grandi avec ses 6 frères et sœurs dans la ferme de ses parents à Schnersheim.

Elle fréquenta l'école de son village de 1936 à 1944 et connut un enseignement perturbé pendant les années de guerre. Elle poursuivit sa scolarité pendant 2 ans dans un pensionnat de Lunéville. Loin de sa famille, elle vécut parfois des moments difficiles : « Ma famille me manquait. Je ne rentrais qu'à Noël et aux grandes vacances... »

A son retour, elle travailla dans la ferme familiale, regrettant de ne pas pouvoir continuer les études : « C'était ainsi, je n'avais pas le choix. »

En 1957, elle épousa M. Raymond Lux originaire de Gougenheim. Le couple s'établit dans la ferme familiale de l'époux : S'Schultze.

Son mari s'occupant des travaux de la ferme, Marie-Laure reprit la petite épicerie de sa belle-mère. Elle développa le commerce qui devint, en 1958, la « Coopé du village », lieu où l'on aimait se retrouver pour « papoter » et glaner les nouvelles. En 1972, elle dut se résoudre à fermer le magasin et continua à exercer comme vendeuse à la Coop de Cronembourg jusqu'à sa retraite en 1988.

Deux enfants, Denis et Véronique sont nés de leur union. Mme Lux est l'heureuse Mamie de deux petites-filles, Emmanuelle et Stéphanie, dont elle s'est occupée avec grand plaisir et ses deux arrière-petits-enfants, Paul et Charlotte la comblent de bonheur.

Elle a eu la grande peine de perdre son époux en 1992 et son fils Denis en 2010.

Elle vit à présent, en toute autonomie, des journées paisibles, rythmées par la lecture des journaux, la télévision, sa participation aux activités du club « Le Bel Age ». Son grand bonheur, ce sont les moments passés avec les siens : sa fille, son gendre, ses petites-filles et ses arrière-petits-enfants qui l'entourent de leur affection.

Pour ses 90 ans, le maire Laurent Krieger lui a fait parvenir un bouquet et lui a souhaité joie et santé au nom de la municipalité.

### Autres anniversaires :

- 80 ans M. Bernard GILLMANN 12/01
- 85 ans M Joseph WEISS 14/01
- Mme Marie Jeanne BISQUERRA 08/08
- 90ans M. Joseph KOEBEL 17/05





### Regroupement Pédagogique Intercommunal

**Ecole de Gougenheim 03 88 70 54 71**  
Horaires de début et fin de classe :  
8h15/11h45 et 13h30/16h  
Courriel : [ecole.gougenheim@wanadoo.fr](mailto:ecole.gougenheim@wanadoo.fr)

**Ecole de Rohr 03 88 70 57 33**  
Horaires de début et fin de classe :  
8h05/11h35 et 13h20/15h50  
Courriel : [ce.0671052e@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0671052e@ac-strasbourg.fr)

### Calendrier des vacances scolaires (zone B)

<b>HIVER</b>	du samedi 20 février	au dimanche 7 mars 2021 inclus
<b>PRINTEMPS</b>	du samedi 24 avril	au dimanche 9 mai 2021 inclus
<b>PONT DE L'ASCENSION</b>	du jeudi 13 mai	au dimanche 16 mai 2021 inclus
<b>ÉTÉ</b>	du mercredi 7 juillet	au mardi 31 août 2021 inclus
<b>TOUSSAINT</b>	du samedi 16 octobre	au dimanche 31 octobre 2021 inclus
<b>NOËL</b>	du samedi 18 décembre 2021	au dimanche 2 janvier 2022 inclus

### Transports en commun



Les dépliants horaires de la ligne 203 Saessolsheim-Strasbourg sont à votre disposition en mairie,  
ou sur le site : <https://www.ctbr67.fr/lignes-horaires/>

### Entretien des conduits de fumée

L'entreprise Ramonage Alsace Nord effectue une tournée 1 à 2 fois par an sur notre village. Si vous souhaitez être avertis du passage du ramoneur dans notre commune, par SMS ou par mail, vous pouvez vous inscrire sur le site internet : [www.ramonage-fischer.fr](http://www.ramonage-fischer.fr)

Les carnets de contrôle peuvent être retirés en mairie.

**Ramonage Alsace Nord 14 route d'Obermodern 67330 Bouxwiller (03 88 91 66 72)**

### Le Trèfle, Espace France Service

32 rue des Romains - 67370 Truchtersheim  
Tél. 03 88 69 60 30

<https://www.maisondeservicesaupublic.fr/content/le-trefle-maison-des-services>

Le Trèfle regroupe une multitude de services et vous accompagne dans les démarches de la vie quotidienne : les chargés d'accueil du Trèfle ont été spécialement formés pour apporter un premier niveau de réponse à vos questions, pour vous orienter le cas échéant vers l'interlocuteur adéquat, ou, pour les demandes complexes, vous accompagner dans la réalisation de démarches en ligne.

#### HORAIRES

Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Jeudi	-	13h00 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Samedi	8h30-11h30	-

### Recensement militaire

Le recensement des jeunes de 16 ans est obligatoire et doit être fait en mairie dès le jour d'anniversaire et avant la fin du trimestre.

N'oubliez pas de vous munir du livret de famille et de votre carte d'identité !

L'attestation de recensement est exigée pour l'inscription aux examens scolaires et au permis de conduire.





## Déchetteries

Les déchets recyclables sont à déposer dans les déchetteries de Dossenheim-Kochersberg et de Pfulgriesheim. Pensez à vous munir de votre badge !

### HORAIRES D'ÉTÉ DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE


	Dossenheim	Pfulgriesheim
Lundi	14h00 - 18h00	-
Mardi	-	14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	14h00 - 18h00
Jeudi	-	14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 18h00	9h00 - 18h00


### HORAIRES D'HIVER DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS

	Dossenheim	Pfulgriesheim
Lundi	14h00 - 17h00	-
Mardi	-	14h00 - 17h00
Mercredi	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00
Jeudi	-	14h00 - 17h00
Vendredi	14h00 - 17h00	-
Samedi	9h00 - 17h00	9h00 - 17h00


## Les déchets verts

La communauté de communes du Kochersberg dispose de 3 sites réservés exclusivement aux particuliers pour les dépôts de déchets verts appelés « points verts ». Réservés aux habitants de la Communauté de Communes du Kochersberg ainsi qu'aux services municipaux des communes membres, il sont interdits aux professionnels, aux habitants non redevables de la comcom et aux véhicules d'une hauteur supérieure à 1,90 mètres.

 **Point vert de Willgottheim** : situé avant l'entrée de Willgottheim sur la route départementale n°41 en venant de Schnersheim.

 **Point vert d'Ittenheim** : situé à la sortie d'Ittenheim en direction de Handschuheim le long de la RD 1004. Pour ces deux points d'apport, le badge d'accès à la déchetterie obligatoire : un système de contrôle d'accès

équivalent à celui installé à l'entrée des déchetteries a été mis en place pour empêcher l'accès à des personnes non autorisées. Le nombre d'accès n'est pas limité ou facturé. Merci de respecter les consignes de tri et de séparer les branchages des autres déchets verts.

 **Point vert de Reitwiller** : réservé aux apports de déchets verts supérieurs à 2m<sup>3</sup>, ce point vert est accessible uniquement sur rendez-vous et sur présentation d'un bon de dépôt à venir récupérer impérativement en amont à la Communauté de Communes du Kochersberg.

**Les huiles de ménage et les huiles de vidange** doivent être déposées à la déchetterie. Le rejet de ces huiles dans le circuit des eaux usées est formellement interdit car cela empêche le bon fonctionnement de la station d'épuration.

## Carte Nationale d'Identité / Passeport

La demande d'une nouvelle carte nationale d'identité (CNI) et/ou d'un passeport, ou de leur renouvellement peut être faite dans les mairies équipées d'une station biométrique. La plus proche est la mairie de Truchtersheim, mais vous pouvez également vous adresser à une autre mairie habilitée.

**Attention, les délais pour obtenir un rendez-vous sont assez longs, pensez-y si vous avez prévu de voyager à l'étranger.**

Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable, soit lors du retrait du dossier, soit par téléphone au 03 88 69 60 30, soit par mail [letrefle@kochersberg.fr](mailto:letrefle@kochersberg.fr)

La pré-demande peut être réalisée sur le site ANTS <https://passeport.ants.gouv.fr> ou sur dossier papier disponible en mairie.

**Rappel** : Pour les personnes majeures, depuis le 1er janvier 2014, les cartes délivrées seront valables 15 ans. Cette mesure est applicable pour les CNI en cours de validité (délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013). Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche. L'échéance de la date de validité inscrite au dos de la CNI, n'aura donc pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

En cas de déplacement à l'étranger, certains pays ne tenant pas compte de cette prolongation, il peut être nécessaire de demander une nouvelle carte en produisant un justificatif de voyage.

Pour les personnes mineures, en revanche, la durée de validité de leur carte est maintenue à 10 ans.

### HORAIRES

Lundi	-	14h00 - 16h30
Mardi	9h00 - 11h30	16h00 - 18h30
Mercredi	9h00 - 11h30	14h00 - 16h30
Jeudi	-	-
Vendredi	9h00 - 11h30	14h00 - 16h30
Samedi	8h30 - 11h00	-



### Trésorerie de Truchtersheim

10, rue des Faisans 67270 Truchtersheim

Tél. 03 88 69 60 58

Rappel : depuis le 1er janvier 2016, la Trésorerie de Truchtersheim n'est plus compétente en matière d'impôt direct (impôts sur revenus, taxe foncière et taxe d'habitation). Il faut par conséquent s'adresser au service d'imposition des personnes situé 14 rue des Petits Champs à Schiltigheim.

Pour vos questions concernant les impôts, les amendes et les taxes locales, un accueil de proximité complémentaire au site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) est à votre disposition au Trèfle. Vous pourrez avoir un premier niveau d'information sur les démarches fiscales par les ambassadeurs des services ; être accompagné, si besoin, sur les portails Internet liés aux impôts ([www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr), [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr), <https://timbres.impots.gouv.fr>, [www.oups.gouv.fr](http://www.oups.gouv.fr) et [www.amendes.gouv.fr](http://www.amendes.gouv.fr)) ; ou, en cas de question complexe, être reçu par un agent des finances publiques le mercredi après-midi des semaines paires en prenant rendez-vous auprès du Trèfle, ou directement depuis votre espace personnel sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), jusqu'au vendredi de la semaine précédente.

Contact : Le Trèfle  
Tél. 03 88 69 60 30 | [letrefle@kochersberg.fr](mailto:letrefle@kochersberg.fr)  
Permanence sur rendez-vous les mercredis en semaine paire de 14h à 17h.

#### HORAIRES

Lundi	8h30 - 12h00	13h30 - 16h00
Mardi	8h30 - 12h00	13h30 - 16h00
Mercredi	-	-
Jeudi	8h30 - 12h00	13h30 - 16h00
Vendredi	-	-
Samedi	-	-

### Nids de guêpes

Le SDIS du Bas-Rhin a constaté cette année une forte recrudescence des demandes de destructions de nids d'hyménoptères (guêpes, frelons..).

Ces demandes de prestations ne relèvent pas des missions prioritaires des sapeurs-pompiers et encombrent régulièrement les lignes d'urgence.

Depuis le 24 août 2020, un formulaire est mis en ligne sur le site [www.sdis67.com](http://www.sdis67.com) pour les demandes de destruction de nids d'hyménoptères. La mise en œuvre de ce formulaire en ligne a pour objectif de libérer les lignes du 18 au profit des appels d'urgence. Rappelons qu'il s'agit d'un service payant et qu'il est préférable lorsque cela est possible de faire appel à une entreprise spécialisée afin de permettre aux

sapeurs-pompiers de se concentrer sur des missions de secours et d'urgence.

### Elections

Les élections régionales et départementales auront lieu cette année.

La demande d'inscription sur la liste électorale de la commune peut être faite en mairie ou en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr). Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Cette demande est possible jusqu'au 6ème vendredi avant le 1er tour d'une élection.

En cas de doute, vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale de votre commune : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

**Vote par procuration** : dans le cas, où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à votre place.

La procuration est à établir au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr), rubrique Elections.



### Médiathèque Intercommunale du Kochersberg (MIK)

Rue Germain Muller 67370 Truchtersheim

Tél. 03 90 29 03 59

[kolibris@kochersberg.fr](mailto:kolibris@kochersberg.fr)



#### HORAIRES

Lundi	-	-
Mardi	-	14h00 - 19h00
Mercredi	10h00 - 13h00	14h00 - 19h00
Jeudi	-	14h00 - 19h00
Vendredi	-	14h00 - 19h00
Samedi	10h00 - 13h00	14h00 - 16h00



## Demandes d'autorisation d'urbanisme

Vous envisagez de faire des travaux sur votre propriété ? Voici quelques informations pour vous aider dans vos démarches.

Au préalable, pour élaborer votre projet, vous devez consulter la réglementation applicable à notre commune (Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sur le site de la Communauté de communes du Kochersberg à l'adresse suivante :

<https://www.kochersberg.fr/Com-com/Urbanisme/Plan-Local-Urbanisme-intercommunal-PLUi.html>

Le **règlement graphique** (plan des différentes zones et des emplacements réservés) et le **plan de règlement relatif aux risques de coulées d'eau boueuses et d'inondation par débordement de cours d'eau** vous permettront de trouver dans le **règlement écrit** les données nécessaires à la constitution de votre projet en fonction de l'emplacement de votre propriété.

Vous pouvez également consulter la réglementation en mairie.

**Attention : Si certains travaux ne nécessitent pas le dépôt d'une demande d'urbanisme, vous devrez tout de même vous conformer aux prescriptions du règlement du PLUi pour les réaliser.**

Si votre projet nécessite une autorisation, il faudra déposer selon la nature, l'importance et la localisation des travaux :

- soit une demande préalable,
- soit un permis de démolir
- soit un permis de construire

afin que la mairie s'assure du respect des règles en vigueur.

La **Demande Préalable (DP)** est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est obligatoire pour des travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (porte, fenêtre, toiture, façade...), pour des constructions nouvelles (piscine, véranda, abri de jardin, poulailler, garage...) dont la surface totale ne dépasse pas 20 m<sup>2</sup> ainsi que pour les clôtures.

Le **Permis de Construire (PC)** concerne les constructions nouvelles (maison, hangar, abri de jardin, garage...), même sans fondation, **de plus de 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol**. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis.

Les documents à fournir figurent sur les formulaires de demandes, il s'agit généralement :

- d'un formulaire type Cerfa disponible en ligne <https://www.servicepublic.fr> rubrique Logement.

- d'un plan de situation. Il s'agit d'un plan de la commune sur lequel est indiqué l'emplacement du terrain sur lequel se situent les travaux.

- d'un plan de masse. Il s'agit du plan de la propriété présentant le projet dans sa totalité. Il doit être fourni si le projet crée une construction ou modifie le volume d'une construction existante. Sur le plan doivent être indiquées l'échelle et l'orientation ainsi que les cotes en 3 dimensions

(longueur, largeur et hauteur). Le plan de masse doit faire apparaître les bâtiments existants sur le terrain avec leurs dimensions et leur emplacement exact, les bâtiments à construire avec leurs dimensions et leur emplacement exact projeté, ainsi que les raccordements aux réseaux depuis le domaine public s'il s'agit de la construction d'une maison.

- d'une notice descriptive du projet et du terrain dans le cas d'un permis de construire.

- d'un plan en coupe. Le plan en coupe permet de voir l'implantation de la construction par rapport au terrain existant. Il est à fournir si le projet modifie ce dernier, que ce soit dans le cas de construction, d'extension, d'aménagement, etc. Le plan doit faire apparaître le profil du terrain avant et après travaux, jusqu'aux limites du terrain, l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain avant et après travaux, ainsi que les hauteurs de la construction par rapport au terrain avant et après travaux.

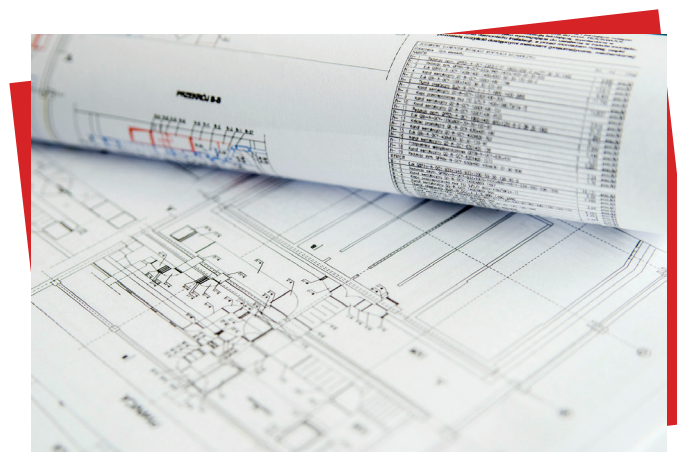
- d'un plan des façades et des toitures si les travaux prévus les modifient.

- d'une représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées

- d'un document graphique représentant le projet dans son environnement si le projet est visible depuis la voie publique. Ce document permet d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement et permettre de visualiser le projet dans son contexte environnant (constructions alentours, paysages, etc.). Le document doit refléter la réalité du terrain (photo récente). Ce document est réalisé idéalement par photomontage en dessinant le projet sur une photographie (prise de vue assez lointaine pour voir l'environnement du terrain.

- d'une photographie permettant de situer le terrain dans un environnement proche. Cette photographie montre le terrain sur lequel la construction est projetée ou la construction existante à modifier, ainsi que les arbres et la végétation existants.

- d'une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain. Elle doit permettre de voir les constructions voisines, et d'appréhender le contexte général du secteur.





## Registre nominatif des personnes vulnérables

Un registre des personnes vulnérables (âgées ou handicapées) résidant dans notre commune (de façon permanente ou en résidence secondaire) a été mis en place par la mairie.

En cas d'évènements exceptionnels (canicule, grand froid, pandémie, tempête, coulées de boues...) le registre permettra aux services de la commune de contacter les personnes vulnérables pour s'assurer de leur situation et leur proposer de l'aide si besoin.

### Peuvent s'inscrire :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- les personnes adultes handicapées bénéficiant d'avantages accordés aux personnes reconnues handicapées ou d'une pension d'invalidité.
- Les personnes se sentant vulnérables (isolées, sous traitement médical...)

### Modalités d'inscription :

- par la personne concernée
- par un tiers (membre de la famille, voisin, aide à domicile, médecin... ou un représentant légal) avec l'accord de la personne concernée.

L'inscription est facultative, possible à tout moment de l'année auprès de la mairie, et peut être modifiée ou annulée à la demande de la personne concernée.

Les informations collectées, relatives à l'identité et la situation à domicile, sont confidentielles et ne sont transmises qu'en cas d'urgence aux personnes missionnées par le maire (élus, bénévoles, services sanitaires et sociaux...) et au préfet en cas de déclenchement de plan d'alerte et d'urgence.

## Pour vous aider à comprendre votre facture d'eau

Ces dernières années ont vu se produire plusieurs évènements climatiques de forte intensité ayant impactés le Kochersberg. Qu'il s'agisse de coulées d'eau boueuse ou d'inondations, ces évènements se multiplient et s'intensifient notamment suite au changement climatique. Ces nouveaux enjeux ont été intégrés dans les politiques publiques de gestion de l'eau à l'échelle des bassins versant de cours d'eau et nécessitent un engagement fort des collectivités en charge de la Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et de la Protection contre les Inondations (GEMAPI).

Pour répondre aux objectifs de protection des biens et des personnes et limiter leur vulnérabilité, des programmes ambitieux sont mis en œuvre sous l'impulsion du SDEA et de la Communauté de Communes du Kochersberg. Les projets entrepris requièrent de lourds investissements, à hauteur de plusieurs millions d'euros pour les prochaines années. La décision de mutualiser l'impact financier sur toute la Communauté de Communes, impacté ou non par les inondations, a été prise par le conseil d'administration de la Com-Com en 2018 afin de pouvoir faire face à cet immense défi !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, des digues en travers des cours d'eau et des bassins de rétention sont prévus pour lutter contre les inondations des villages. En complément, sont réalisés des travaux de restauration et de renaturation des cours d'eau afin qu'ils retrouvent leur

fonctionnalité écologique.

Enfin,

pour lutter

contre les coulées d'eau boueuse et leurs impacts, des aménagements d'hydraulique douce (haies, fascines vivantes ou bandes enherbées) sont mis en œuvre pour diminuer l'érosion des sols, protéger les habitations et améliorer la qualité de l'eau.

Ces projets sont financés par les collectivités par le biais de la taxe GEMAPI instaurée sur le territoire en 2019 et peuvent être aidés par certains organismes régionaux (Région Grand Est, Agence de l'eau Rhin-Meuse). Cette taxe a été réévaluée en 2020 pour atteindre une somme de 350000 à 400000 euros par an afin de répondre aux objectifs de préservation des milieux naturels et de protection des biens et des personnes. La Communauté de Communes et le SDEA travaillent sur une prospective financière qui devrait permettre de garantir un maintien du montant de cette taxe tout en assurant la faisabilité des programmes de travaux. De plus la communauté de communes abonde ce budget d'environ 250000 à 300000 euros par an dans le cadre réglementaire de la protection des personnes dans la lutte contre les inondations.

Laurent Mergnac et Luttmann Pierre pour le SDEA et la Communauté de Communes.



L'eau,  
votre service  
public



## Gestion communale de la crise sanitaire

### Les masques offerts aux habitants

Afin d'accompagner au mieux les habitants du village dans la phase de déconfinement du mois de mai, chaque foyer de notre commune a reçu dans sa boîte aux lettres des masques de protection lavables.

Les masques en tissu blanc avec élastiques étaient offerts par la commune, l'intercommunalité et le département du Bas-Rhin (avec le soutien financier de l'Etat, du régime local Alsace-Moselle, AG2R et le Crédit Mutuel). D'autres masques «grand public» en tissu ont été réalisés par un collectif de «petites mains» bénévoles de notre village, à l'initiative de Zoé Schoenhentz et Emma Henry. Grâce aux prêts de machines à coudre et aux dons de tissu et matériel, plusieurs centaines de masques ont pu être fabriqués en quelques jours.

Un grand merci à tous ces bénévoles qui ont donné temps et énergie pour venir en aide aux habitants de Gougenheim pendant cette crise sanitaire !



### Ré-ouverture de l'école

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Gougenheim/Rohr a proposé dès le jeudi 14 mai une reprise de la classe aux élèves du primaire et de l'élémentaire.

Les communes et les équipes pédagogiques ont fait le choix de privilégier les élèves du CP au CM2, plus aptes à respecter les consignes des gestes barrière que les jeunes enfants des classes maternelles qui ont poursuivi l'enseignement à distance. Il en a été de même pour les élèves du primaire et de l'élémentaire que les familles souhaitent garder à la maison.



L'accueil s'est fait dans le strict respect du protocole sanitaire imposé par le Ministère de l'Éducation Nationale : distanciation sociale pendant la classe, lors des récréations et au moment des déplacements, y compris dans le bus de transport scolaire, port d'un masque « grand public » pour les adultes et hygiène des mains et du matériel strictement observée ont garanti un retour à l'école en toute sécurité.



Depuis la rentrée de septembre, l'accueil de tous les élèves se fait selon un protocole sanitaire renforcé et s'est poursuivi pendant le second confinement du mois de novembre.



### Fleurissement du village

Comme tous les ans, la livraison des fleurs qui égayent si joliment notre village s'est fait au mois de mai par le pépiniériste Sonnendrucker. Cette année, avec la pandémie du Covid-19, la livraison s'est effectuée sur le parking de l'école pour des raisons sanitaires et de sécurité.



### Sapin de Noël







Même si le début d'année ne s'annonçait pas propice à réaliser des travaux, les élus se sont adaptés à la situation atypique, et ont tout mis en œuvre pour qu'il y ait une continuité dans les aménagements programmés et ont ainsi contribué à la relance économique de nos sociétés locales.

La Chapelle a poursuivi son embellissement. La société Rauscher de Adamswiller a terminé ses travaux de rénovation (22 065 € TTC). La consolidation des fondations a été subventionnée par des fonds du Petit Patrimoine de la Communauté de Communes du Kochersberg à hauteur de 5 520 €.

La société Rémy Paysages de Rohr a réalisé l'aménagement extérieur, afin de la mettre en valeur (3 800 € TTC).

L'éclairage public a également fait peau neuve. Projet prévu de longue date, il a enfin vu le jour.

Suite à des modifications en cours de travaux pour s'adapter aux contraintes du terrain, les travaux se termineront courant du 1er trimestre 2021.

Mais l'essentiel a déjà été réalisé. Les nouveaux luminaires, de part leur conception permet non seulement de réduire la pollution lumineuse, mais également le coût énergétique grâce à la technologie LED. Le coût total de cette réalisation sera de 112 000 € TTC.

La rénovation de l'éclairage a pu se faire grâce au soutien financier :

- De l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : 40 904 €
- du Conseil Départemental du Bas-Rhin (Fonds de relance) : 32 900 €
- de la Communauté de Communes du Kochersberg (Fonds de solidarité) : 10 000 €
- de l'ES (certificats d'économie d'énergie) : 4 600 €

Les logiciels de la mairie (Comptabilité, Emprunts, Etat civil, Gestion des biens, Gestions de la population, Recensement militaire) ont également évolué en une version «Cloud».

La gamme s'agrandira à compter du 1er janvier 2021, avec le logiciel Paie qui permettra de gérer en interne les paies, indemnités et cotisations.

Cette évolution des outils de travail du secrétariat de mairie permet de pouvoir travailler de n'importe quel poste, puisqu'il suffit de se connecter via Internet au compte de la mairie. Toutes les données sont ainsi sauvegardées conformément à la réglementation en vigueur.

Le coût total de cette migration est de 4 000 €, hors formation.

Des tablettes complémentaires ont également été prises pour les enfants de l'école, pour une initiation ludique à la nouvelle technologique.

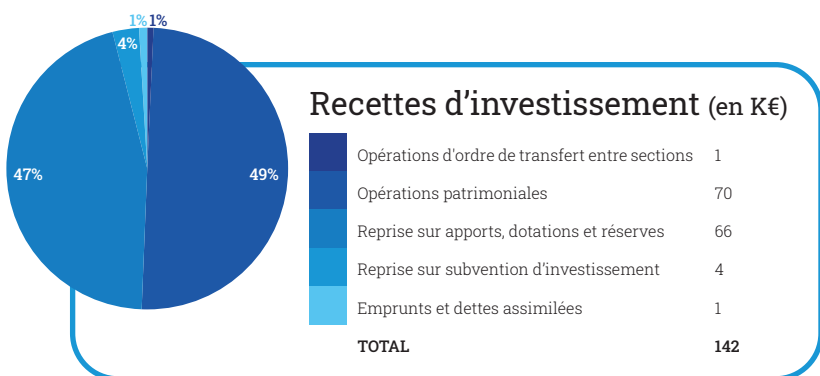
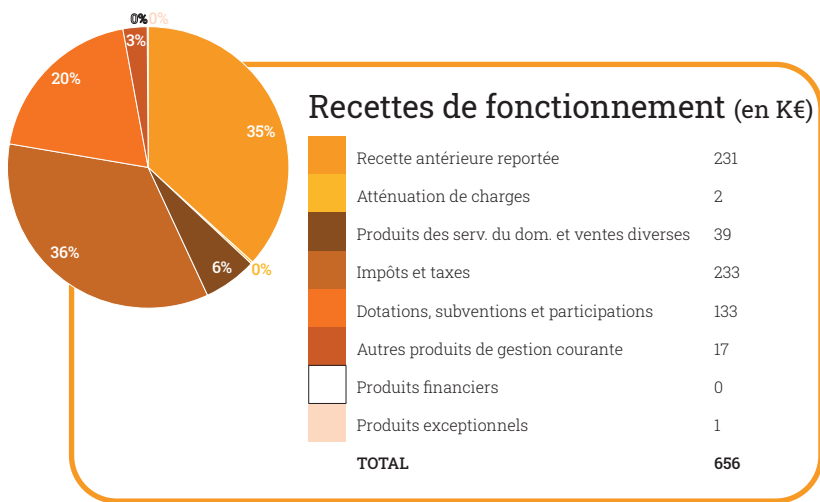
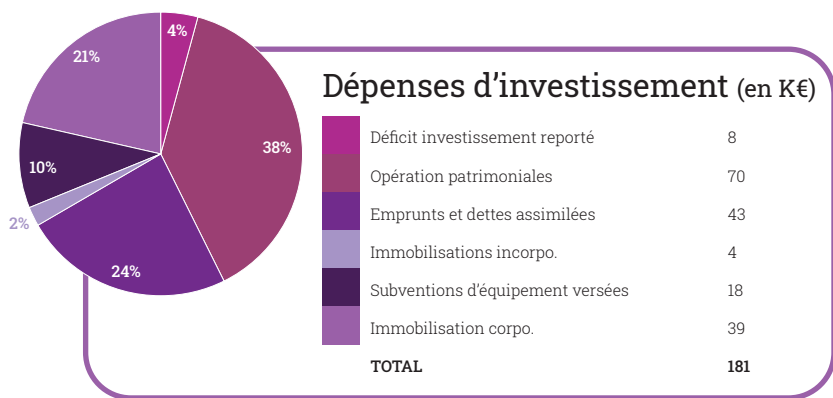
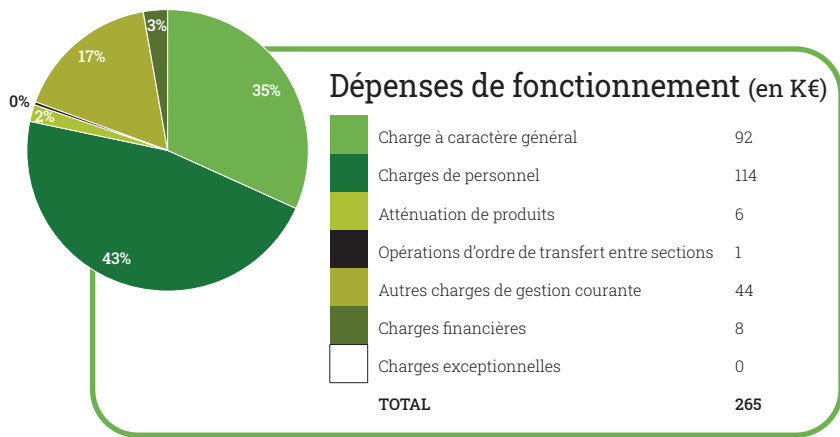


Pour terminer l'année, deux petits tronçons de rue ont fait peau neuve ; la partie basse de la rue de la Montée et le chemin piéton de l'Impasse du Moulin pour un montant de 21 000 € (bornage et travaux).





### Situation budgétaire



### Éclairage public





Le Conseil Communautaire des jeunes (CCJ) est installé depuis le 19 octobre 2020 après une année de réflexion pour une mise en place réussie. La situation sanitaire et les deux confinements n'ont pas mis les activités de l'animation jeunes à l'arrêt, bien au contraire ! Retour en images sur les vacances d'automne 2020.

Différentes rencontres ont en effet été organisées sur de multiples thèmes comme la solidarité, l'environnement, le vivre ensemble et la culture.



A l'occasion d'un spectacle mis en place dans notre belle commune, le Conseil Communautaire des Jeunes découvre pas à pas notre territoire du Kochersberg. Il est important pour nous d'agir sur l'ensemble du territoire afin de contribuer au mieux à son dynamisme et d'être présent auprès de tous surtout en ces temps si particuliers. Un couple d'artistes est donc venu à Gougenheim afin de présenter leur spectacle aussi convivial qu'amusant ! A venir voir entre amis ou en famille, ces représentations remplissent les attentes du CCJ - divertissantes et participant à la vie des communes – parfait pour déconnecter de la routine pendant les vacances et permettre aux jeunes de sortir et de s'engager. « L'engagement est une graine qui se plante dès le plus jeune âge et qui pousse tout au long de la vie » nous disait Séverine FARCI Animatrice Jeunes du Kochersberg FDMJC Alsace lors d'une réunion de préparation de l'installation du CCJ. C'est en effet une valeur essentielle qui anime le CCJ tout au long de l'année et des actions, que nous véhiculons lors de nos différentes animations.

Si vous êtes motivés libre à vous de rejoindre le CCJ ou de venir participer à nos activités, nous vous accueillerons avec plaisir.

A très bientôt !

**Lucas BESCOND**  
**Référent Jeune CCJ**





## Une nouvelle équipe



Laurent KRIEGER  
Maire



Chantal HENRY  
1<sup>ère</sup> Adj.

### Délégations

- Finance / Impôts / Budget
- Appel d'offre
- Information
- Ressources humaines



Denis STAHL  
2<sup>ème</sup> Adj.

### Délégations

- Bâtiment / Voirie / Urbanisme /Espaces vert



Matthieu STOLL  
3<sup>ème</sup> Adj.

### Délégations

- Animation / Vie associative
- Environnement / protection du village
- Affaires scolaires

## Délégations des adjoints

Pour la bonne marche des affaires communales le maire a décidé de procéder aux délégations de fonction au bénéfice des adjoints comme suit :

1<sup>ère</sup> adjointe : **Madame Chantal HENRY** est déléguée à l'administration générale, aux finances communales et à la communication.

Elle sera en charge :

- des finances avec la préparation du budget et son suivi, la gestion des taxes
- des marchés publics,
- du personnel communal,
- de la diffusion d'information via le site Internet de la commune, du bulletin municipal

2<sup>ème</sup> adjoint : **Monsieur Denis STAHL** est délégué aux affaires concernant le cadre de vie, et à la gestion des dossiers d'urbanisme.

Il assurera :

- la gestion et le suivi de l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des espaces verts (fleurissement...)
- a supervision des agents techniques
- l'instruction et à la délivrance des autorisations d'urbanisme et d'utilisation des sols suivantes énoncées au code de l'urbanisme :

l'urbanisme :

- Participations à la réalisation d'équipements publics exigibles à l'occasion de la délivrance d'autorisations de construire ou d'utiliser le sol, article L332-6 et suivants,
- Certificat d'urbanisme, article L 410-1 et suivants,
- Permis de construire et d'aménager, déclarations préalables y compris pour les clôtures, article L423-1 et suivants,
- Lotissements, article L 442-1 et suivants,
- Terrains de camping et aux autres terrains aménagés pour l'hébergement touristique, article L 443-1 et suivants,
- Permis de démolir, articles L 451-1 et suivants.

3<sup>ème</sup> adjoint : **Monsieur Matthieu STOLL** est délégué à l'environnement, à la vie associative et aux affaires scolaires et périscolaires.

Il sera en charge :

- des questions relatives à l'environnement et notamment à la protection du village contre les intempéries et à la gestion des chemins ruraux,
- de la gestion de l'école et de la cantine scolaire
- de soutenir les associations communales

**Christiane FISCHER****Délégations**

- Information
- Environnement / protection du village

**Laurent BESCOND****Délégations**

- Finance / Impôts / Budget
- Affaires scolaires

**Frédéric SCHOENHENTZ****Délégations**

- Appel d'offre
- Bâtiment / Voirie / Urbanisme / Espaces vert

**Frédéric MOSTER****Délégations**

- Finance / Impôts / Budget
- Appel d'offre
- Bâtiment / Voirie / Urbanisme / Espaces vert
- Environnement / protection du village

**Christian HUFFLING****Délégations**

- Finance / Impôts / Budget
- Appel d'offre
- Environnement / protection du village

**Pascal SCHMITT****Délégations**

- Finance / Impôts / Budget
- Affaires scolaires

**Nathalie WROBEL****Délégations**

- Information
- Animation / Vie associative
- Affaires scolaires

**Florence BISCH****Délégations**

- Information
- Environnement / protection du village

**Ludovic CRIQUI****Délégations**

- Appel d'offre
- Bâtiment / Voirie / Urbanisme / Espaces vert
- Environnement / protection du village
- Animation / Vie associative

**Alphonse MULLER****Délégations**

- Bâtiment / Voirie / Urbanisme / Espaces vert
- Environnement / protection du village
- Animation / Vie associative



Liste électorale : **Anne-Catherine RUCK**

## Conseillers municipaux

Le 1er tour des élections a eu lieu le 15 mars 2020. Le coronavirus étant déjà bien présent, les premières mesures sanitaires ont été mises en place pour que ce tour de scrutin se déroule dans les meilleures dispositions possibles afin de préserver au mieux la santé des électeurs et des candidats.

A l'issue de cette journée électorale atypique, tous les candidats ont remporté les suffrages nécessaires pour être élus au 1er tour. En temps «normal», l'installation de la nouvelle équipe municipale devait s'effectuer fin de semaine suivante.

Mais ce virus en a décidé autrement, les mesures sanitaires se sont durcies et le Gouvernement a mis en place un confinement : du 17 mars au 11 mai 2020. Ce n'est donc que le 25 mai 2020, que maire et adjoints ont été élus par les conseillers municipaux installés.

La nouvelle équipe se met en route, forte du mélange :

- d'expériences : plus de la moitié des membres ont déjà fait un ou plusieurs mandats
- de nouveauté : l'autre moitié des membres apportent leur œil nouveau et curieux sur les divers sujets
- de « mixité » : de genre, d'âge, d'expériences personnelles comme professionnelles, de provenance aussi.

Eh oui ! 50% des élus ne sont pas natifs de Gouggenheim ce qui démontre à la fois une belle intégration et une bonne qualité d'accueil.

*Gouggenheim est un village où il fait bon vivre !!!*





## Classe maternelle

L'année 2020 a été particulière en terme de scolarité !

Tous les établissements scolaires de France ont été fermés le **13 mars 2020** au soir suite à une situation sanitaire compliquée.

Une situation inédite.

Mais avant cela, nous avons encore pu nous rendre **au poulailler** de Jérôme Klein à Gougenheim, le matin même. Nous en avons pleinement profité : promenade en wagnonnets, rencontre avec les poussins, questions/réponses avec les « spécialistes Jérôme et Bernard Klein » et goûter gracieusement offert. GRAND merci à la famille Klein pour cette très belle matinée riche en découvertes ainsi qu'à tous les parents accompagnateurs !

Une longue période de questionnement, d'incertitudes et de travail à la maison commencent alors... Les familles, les enfants et les enseignants s'organisent pour mettre en place la continuité pédagogique à distance.

Le 22 juin 2020, après de nombreux changements et des remises en question, nos élèves de petite et moyenne sections sont ravis de retrouver leur école, leur salle de classe et leurs camarades. Les enseignantes aussi. Même si les conditions ne sont plus tout à fait les mêmes, que les mesures d'hygiène sont plus soutenues et qu'il faut s'habituer à pratiquer les gestes barrières. L'essentiel étant de se retrouver en pleine santé. Les enfants étaient déjà bien « renseignés » et ont appliqué les bonnes mesures sans difficulté. Bravo à eux et aux parents pour l'éducation à ces gestes !

**Juillet** : Avant de se quitter pour les vacances estivales, **promenade** aux abords de l'école et observations de « petites bêtes ».

En septembre, 10 petits ont fait leur lère rentrée scolaire. Il s'agit de : EYRAUD Sophia, FRUHAUFF William, GUEDRA Margaux, LAMRI Kassim, MULLER CHAMARD Cassandre, NGUYEN Charlotte, RIFFEL Alexandre, SCHMITT Nolan, VASSEUR Myla et ZAEPFEL Lydie.

Bienvenue à eux !

12 Moyens complètent la classe maternelle.

**Octobre** : Grâce à la maman de Margaux Guedra (élève de PS), nous avons pu visionner quelques photos et extraits vidéos de « l'animation cirque » qui a eu lieu cet été à Gougenheim.

Ainsi, tous les enfants ont pu en profiter un peu, même ceux qui n'ont pas pu être là au mois d'août. Grand Merci à elle !





### Classe GS/CP



1. En janvier, nous avons tiré les Rois dans la classe des GS-CP.



2. Nous avons eu droit à notre deuxième sortie à la Médiathèque, où les enfants ont pu écouter les mamans-lectrices.



3. Nous avons également fêté la Chandeleur. Les enfants ont pu eux-mêmes préparer et distribuer leurs crêpes.



4. Une jolie photo de groupe pour Carnaval, juste après notre défilé «intérieur», dû au mauvais temps...



5. Heureusement, le dernier jour avant le confinement, nous avons tout de même pu nous rendre à la ferme de M.Klein pour notre visite annuelle.



6. Enfin, en fin d'année, nous avons pu accueillir les enfants pour quelques semaines dans une bien étrange «salle de classe» aux normes sanitaires !



## Janvier

Nous avons commencé l'année 2020 par la traditionnelle dégustation de galettes variées.

Les rois de cette année auront été Arthur, Maxence, Jonathan, Noa entourant une reine : Laura F !

Bravo !

Dans le cadre de l'étude du système solaire en sciences, les élèves ont participé à deux interventions :

\*sur le ciel étoilé par Mme Alexandra Herrgott

\*sur les maquettes animées, complétées d'expériences et d'une frise par M. Emmanuel Witter



## Février

Vive la Chandeleur ! Les élèves ont participé à la préparation de la pâte à crêpes avant de déguster des crêpes salées et sucrées durant la pause méridienne, dans la salle polyvalente. Merci à tous les parents pour leur disponibilité et leur aide précieuse dans cette organisation.

Les élèves de CM ont pris beaucoup de plaisir à participer à un cycle acrosport mené par Mme Boulatrous.



## Mars

De retour des vacances d'hiver, une surprise de taille a bouleversé tout notre pays, et le monde entier : le confinement ! A partir du 12 mars, les enseignantes ont fourni les activités scolaires par mails et Padlet afin que les élèves puissent poursuivre la continuité pédagogique à la maison, avec l'aide de leur famille ! Pas facile, mais réussie ! Bravo à tous les enfants pour leur motivation durant ces deux mois compliqués et bravo aux parents pour leur investissement et leur patience.

## Avril

En parallèle aux moments d'études, les élèves nous ont fait parvenir leur quotidien grâce au blog mis en place : toutemonnee.com. Un moyen de garder le contact...

Quelques visio-conférences ont été aussi organisées pour travailler en direct des maths et du français avec les maîtresses.



## Mai

La reprise des cours s'est organisée avec l'aide précieuse du M. Toussaint, le maire de Rohr, et de Mme Bernecker, l'aide maternelle qui a secondé Mme Lorentz pour accueillir deux groupes de 15 élèves à partir du 12 mai.



## Juin

A partir de la mi-juin, les élèves ont été heureux de retrouver Mme Boulatrous. Désormais, ce sont 30 élèves accueillis en simultanément dans les deux classes. Les consignes ministérielles étant en constante évolution, nous avons eu le plaisir de finir l'année avec tous les 42 élèves ! Chouette ! Nous en avons profité pour faire ponctuellement des promenades dans le village et constater ainsi l'évolution des travaux de la rue du Nonnenberg !

Fin juin, afin de pouvoir marquer la fin d'année sur une note positive, nous avons organisé une intervention de géographie sur l'Europe et surtout ...







## ... début juillet

Une semaine entière dédiée au cirque, en lien avec le projet d'école, et ce, pour féliciter les élèves de leur courage dans cette épreuve inédite et de leur investissement sans faille au profit des apprentissages ! Une petite représentation a même été proposée aux familles en respectant un protocole sanitaire strict.



## Août

Après quelques semaines de vacances, Mme Lorentz a eu le plaisir d'accueillir M. Herrmann et M. Toussaint pour la mise en place des nouveaux plateaux de toutes les tables de l'école : Merci !

Un robinet a également été changé, un nouvel aménagement des salles de classes organisé, et déjà la livraison du matériel de rentrée !

## Septembre

Au 1er septembre 2020, l'école de Rohr accueillait 51 élèves : 11 CE1, 15 CE2, 16 CM1 et 9 CM2.

Cette première période a été consacrée à faire passer aux élèves des évaluations diagnostiques, des tests de positionnement, des évaluations nationales, des débats, afin de cibler, de la manière la plus précise, où en est chaque élève du point de vue des apprentissages et aussi du point de vue émotionnel.

Des résultats positifs et encourageants, liés en grande partie au suivi remarquable mené par les parents pendant le confinement.

Nous avons été autorisés à aller à la piscine de Hochfelden, pour les élèves de CE1-CE2-CM2 en conservant la distanciation et les gestes barrières.



## Octobre

Les séances d'APC ont également pu reprendre. Mais pas de sorties ou projets particuliers pour l'instant pour se focaliser essentiellement sur les apprentissages. A la veille des vacances, l'actualité aura à nouveau été marquée par des attentats et un durcissement du protocole sanitaire.

## Novembre

La reprise des cours, le 2 novembre, s'est faite avec masques, pour tous les élèves, dès 6ans et pour tous les adultes dans un rayon de 50m autour de l'école.

Un hommage a été rendu au professeur d'histoire-géographie Samuel Paty et une minute de silence aura été observé en présence de M. le Maire.

Le nouveau protocole ainsi que le plan Vigipirate ont à nouveau été explicités aux élèves, mais notre rôle a été aussi de les rassurer : « il y aura un après ».

Un petit projet tout de même à mener en classe sur l'ensemble de l'année : « le marathon de l'orthographe », qui a pour objectif de réaliser des petits défis de français et de participer à un petit concours inter-écoles, à distance.

## Décembre

Pas de sorties et de fêtes de Noël cette année.. mais ce n'est que partie remise ....

Cette année 2020 aura été compliquée pour tous à plusieurs points de vue, soyons positifs pour cette nouvelle année 2021 qui débute ! Prenez tous bien soin de vous et de votre entourage.





## Coordonnées des responsables d'associations

### L'Association Socio-Culturelle et Sportive (ASCS)

Le président : Maurice STIEGLER	16, rue du Galgenberg	03 88 70 54 46
. Section gymnastique La responsable : Bettie MENGUS	14, rue de Mittelhausen	03 88 70 56 07
. Section scrabble La responsable : Béatrice ROBERT	7, rue de la Chapelle	03 88 70 57 67
. Le club féminin La responsable : Marie-Claire WATIER	7, rue des Vergers	03 88 70 53 67
<b>L'atelier de peinture</b> La responsable : Laurence BERNECKER	1, rue Mercière	03 88 70 50 32
<b>La Fabrique de l'Eglise</b> Le président : Denis Stahl	28, rue du Galgenberg	03 88 70 50 25
<b>La Chorale Ste Cécile</b> Le président : Matthieu STOLL	18, rue de Mittelhausen	06 86 17 42 79

### Le Chœur d'hommes PLURICANTO

Le président : Jean-Claude SCHNEIDER		03 88 44 35 72
Représenté par Dominique WICKER	19 rue de la Forêt	03 88 70 57 80

<b>Association « Le Bel Âge »</b> La présidente : Christiane FISCHER	6, rue des Tilleuls	03 88 70 54 31
--	---------------------	----------------

<b>L'Amicale des Sapeurs- Pompiers</b> Le président : Ludovic CRIQUI	3, rue des Seigneurs	06 32 24 85 17
--	----------------------	----------------

<b>Le Comité de gestion de la salle des fêtes</b> Le président : Armand STOLL	1, rue de la Chapelle	03 88 70 55 53
---	-----------------------	----------------

<b>L'Association pour la Sauvegarde des Maisons Alsaciennes de Gougenheim</b> Le président : Patrick NOSS	20, rue du Galgenberg	03 88 70 56 50
---	-----------------------	----------------

<b>LARSEN II</b> Le président : Aurélien STOLL	44, rue de Lauterbourg 67300 Schiltigheim	06 40 46 16 13
--	--	----------------

## LARSEN II

Tous les membres de l'association Larsen II se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021.

Nous espérons de tout cœur que cette nouvelle année nous permettra de nous retrouver autour d'un moment convivial lors de la Fête de la Musique.

Cet événement n'a pas pu se tenir en 2020 pour des raisons évidentes liées à la situation sanitaire, mais nous vous donnons rendez-vous dès présent, le samedi 19 juin 2021 à la salle des fêtes de Gougenheim (sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire). Les informations utiles vous seront communiquées via notre page Facebook <https://www.facebook.com/Larsen-2>.

Vos contributions musicales sont toujours les bienvenues alors si vous savez chanter, jouer d'un instrument et que vous souhaitez vous produire à cette occasion, faites-le nous savoir !

N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions par mail : [larsen.2@live.fr](mailto:larsen.2@live.fr)

En attendant ces prochaines retrouvailles, prenez-soin de vous et de vos proches.



Aurélien STOLL

Président



LARSEN II





## Le Comité de gestion de la salle des fêtes

2020 ne restera pas dans l'histoire de la gestion de la salle des fêtes comme un grand millésime...

Dans le contexte sanitaire particulièrement compliqué de cette année écoulée, l'activité essentielle de la salle s'est résumée à l'accueil des enfants de l'école, tant pour la tenue de cours – les locaux de l'école de permettant pas le respect du protocole de distanciation défini par le ministère de l'Education Nationale – que pour les activités sportives ainsi que pour la cantine scolaire gérée par l'ALEF (Association familiale de Loisirs Éducatifs et de Formation).



Les mesures restrictives liées à la lutte contre la diffusion du coronavirus ont évidemment réduit au strict minimum les locations de la salle, lesquelles se comptent sur les doigts d'une seule main...

Malgré cette situation, quelques travaux de maintenance, notamment de remise en ordre des luminaires (lampes, appliques,...), sont nécessaires et seront réalisés en début d'année 2021, sous réserve que le confinement ait pris fin d'ici là.

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, la fermeture des ERP (établissements recevant du public), dont fait partie la salle des fêtes, reste d'actualité et nous ne disposons d'aucune visibilité quant au moment à partir duquel nos associations ainsi que les particuliers souhaitant utiliser la salle pourront le à nouveau y accéder. Et si nous nous en tenons aux indications du Président de la République lors de son interview du 14 octobre 2020 l'épidémie de coronavirus perdurerait «au moins jusqu'à l'été 2021».



Dans ce contexte, la décision a été prise de maintenir des tarifs de location inchangés pour la 3ème année consécutive.

Aujourd'hui nous ne savons pas de quoi demain sera fait. C'est pourquoi nous faisons nôtre cette citation d'André Malraux dans l'Espoir «Un monde sans espoir est irrespirable».

Et c'est sur cette note d'espoir que la vie pourra bientôt reprendre comme «avant» que nous vous présentons nos vœux les plus chaleureux pour une belle et douce année 2021.

### SALLE DES FÊTES DE GOUGENHEIM

#### Tarifs 2020/2021

Ces prix s'entendent hors charges.

Chaque location nécessitera le dépôt d'un **chèque de caution de 1.000,00 €**.

**Responsable de la salle** : Jean Luc RUFFENACH ☎ 06 48 62 10 76

Nature de la prestation	Grande et petite salle	Petite salle seule	Cuisine
Location habitants de Gougenheim	200,00 €	100,00 €	100,00 €
Location Associations (siège social à Gougenheim)	170,00 €	85,00 €	85,00 €
Location extérieurs ( <b>sous condition de parrainage par une personne habitant Gougenheim</b> )	260,00 €	115,00 €	115,00 €
Forfait chauffage	30,00 €	20,00 €	
Forfait annuel associations à but non lucratif ayant leur Siège Social à Gougenheim	230,00 €	95,00 €	
Location vaisselle	0,50 € par couvert complet		
Location préau école (forfait nettoyage compris)		75 €	
Supplément pour mise à disposition tirage à bière si fourniture boissons hors Météor Distribution		15 €	
Supplément sono		10 €	
Location bar volant		30 €	
Supplément nettoyage en cas de non respect des consignes en vigueur et/ou salle et/ou abords non propres		150 €	
Facturation de la consommation en eau et électricité en sus, selon relevé des compteurs établi lors des états des lieux dressés avant et après la manifestation.			



## Association socioculturelle et sportive

2020 : année perturbée pour les associations.

Les responsables et animatrices des différentes sections se sont adaptées aux diverses situations pour répondre au mieux aux attentes des participants à leur activité. Merci à elles.

Quelques nouvelles de la vie de notre association.

### Tournoi de belote

Le dernier dimanche du mois de janvier, 64 joueurs ont participé au tournoi de belote pour le plaisir du jeu et pour passer un agréable après-midi.

C'est un habitué de notre tournoi, M. Claude Betboy d'Eckbolsheim qui s'est classé en tête à l'issue des 3 parties.

Le 2<sup>e</sup> prix revient à Mme Erika Schaeffer et le 3<sup>e</sup> à Mme Marie -Thérèse Marxer.

Un grand merci aux fidèles donateurs pour leur soutien. Grâce à leur générosité, aucun participant n'est reparti les mains vides.

Bravo au vainqueur !



### Atelier peinture



Dessin, huile, acrylique, aquarelle, techniques mixtes, collages

Les cours ont lieu le lundi de 14H à 16H et de 20H à 22H  
et sont encadrés par Laurence BERNECKER, artiste et pédagogue  
Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter au 06 84 65 98 53.

### Scrabble

Comme pour toute vie associative, 2020 fut une année creuse pour le club de scrabble.

Elle a bien démarré cependant : début janvier, le club était présent au grand complet pour partager la galette des rois autour de leurs Majestés, Marie-Jeanne et Alphonse.

Le 11 janvier, 4 joueurs ont goûté celle de Brumath, lors du Simultané Mondial, où nous sommes toujours heureux de rencontrer nos adversaires et néanmoins amis, des clubs voisins.

Peu après, les mêmes joyeux compétiteurs ont disputé le Championnat du Bas-Rhin à Mutzig, le 19 janvier.



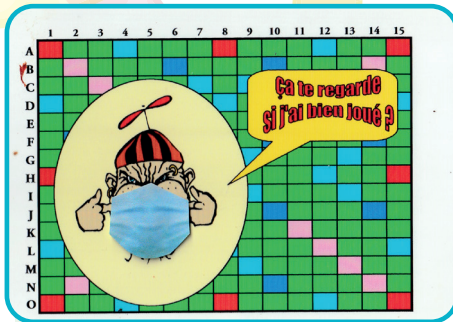


Le 8 mars, une seule joueuse s'est rendue au Championnat d'Alsace à Bischheim .

Et puis, les compétitions tout comme les parties en clubs furent mises en suspens... Chacun en solo, jouait en ligne ou sur le site de la Fédération, histoire de ne pas perdre la main ni les contacts et surtout par plaisir de manipuler les lettres de notre jeu favori. Grâce aux moyens de communication modernes, les liens n'étaient pas rompus entre les joueurs.

Et c'est avec grand plaisir que nous nous sommes presque tous retrouvés début septembre, en observant rigoureusement les consignes sanitaires. Nous avons même accueilli 2 nouveaux joueurs : Laurence et Patrick Angsthelm, de Gingsheim qui se sont bien intégrés dans notre club.

Le 29 septembre, 3 équipiers ont joué le simultané national des Vermeils à Schiltigheim. Daniel, notre doyen a très bien tiré son épingle du Jeu : il se classe 416<sup>ème</sup> sur 2665 participants.



Sans doute a-t-il mal joué, ce scrabbleur irascible !

Très prudente, en compétition, la scrabbleuse, boit son café à l'aide d'une paille pendant la pause...

Le 27 octobre, 6 joueurs se retrouvent pour une dernière séance...

Ce n'est qu'un au-revoir, nous espérons pouvoir rejouer ensemble bientôt.

La responsable Béatrice ROBERT

03 88 70 57 67



## Section Fitness

Pour celles et ceux qui aiment et pratiquent un sport, l'année 2020 a été chaotique.

Dès le début de la crise sanitaire, les séances de fitness en salle, comme les autres activités de l'association, ont dû être suspendues pendant de nombreux mois.

En septembre, le Fitness a cependant pu reprendre, avec joie, comme les années précédentes le jeudi soir de 19h45 à 20h45 à la salle des fêtes de Gougenheim avec notre animatrice Anny OSTER, ceci dans le respect des gestes barrières.

De nouvelles participantes nous ont rejoints avec plaisir pour atteindre un effectif total assez stable d'année en année d'une trentaine d'inscrites.

Face aux virus, l'activité physique régulière revêt une grande importance. Elle permet de stimuler naturellement nos défenses immunitaires mais surtout elle permet d'évacuer le stress et de garder un bon moral. Alors, pratiquez sans modération pour prendre soin de vous.



Anny se joint à moi pour vous souhaiter de tout cœur une Année 2021 en Bonne Santé.

Bettie Mengus (03 88 70 56 07)

## Club Féminin

Comme de nombreuses manifestations cette année, notre vente de Noël n'a pas eu lieu. Nous nous sommes tout de même retrouvées en début d'année pour quelques moments de détente et quelques nouvelles créations.

Rendez- vous donc en 2021 !





## Le coin de la chorale

«*Annus horribilis*» (année horrible en latin) déclarait la reine Élisabeth II pour qualifier l'année 1992.

La formule peut être reprise sans crainte de se tromper pour l'année 2020 ! Car ce n'est un secret pour personne : les activités associatives et culturelles ont été réduites à leur plus simple expression, quand elles n'ont pas été carrément gelées avec la crise du Covid-19.

Dans ce contexte, le chant choral est une activité doublement sensible : d'une part il y a le chant, lequel, en même temps, se pratique en assemblée. Nous avons tous retenu, grâce aux nombreux spécialistes qui nous l'ont répété quotidiennement

et même plusieurs fois par jour : le fait de parler propulse des gouttelettes et des aérosols, sources de diffusion du coronavirus. A plus forte raison, chanter amplifie cette propagation puisque le chant augmente la vitesse d'émission des gouttes, lesquelles peuvent être projetées à plus grande distance. Et le fait d'être en groupe accroît le risque de contamination.

Pour les quelques rares occasions de chants en commun dans ce contexte sanitaire compliqué, il a donc fallu s'organiser pour respecter les consignes de distanciation mais aussi de gestes barrière et notamment le port obligatoire du masque en toutes circonstances et le respect d'une distance d'au moins 1 mètre entre les choristes.



Dur dur malgré tout de chanter avec le masque. On a du mal à respirer, à articuler, il faut ouvrir la bouche très grand pour former les sons ! Sans parler de la chaleur qui remonte au visage...

Enfin, afin de ne pas augmenter le risque de contamination, nous avons renoncé aux répétitions. Et, bien entendu, comme toutes les autres associations, nous avons dû renoncer aux manifestations envisagées pour 2020.

Si, dans une chorale, on y chante, on s'y rencontre aussi, on y partage des moments de convivialité, des projets... Eh bien, cet aspect-là, le coronavirus l'aura aussi détruit durant cette année.

Bien entendu, pour 2021 nous prévoyons de pouvoir reprendre nos activités dès que les circonstances le permettront. En particulier, dans le cadre de l'animation associative à laquelle nous apportons notre contribution, nous aimerions pouvoir vous proposer :

- une messe à la chapelle Saint Laurent, suivie d'un apéritif et d'un repas sous chapiteau, le 15 août
- une soirée tartes flambées à la salle des fêtes, samedi 4 septembre.

C'est donc avec l'espoir que la vie normale puisse reprendre son cours le plus rapidement possible que nous aborderons cette nouvelle année. Nous vous la souhaitons bonne et heureuse, avec plus que jamais une bonne santé. Portez-vous bien et prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent ! A bientôt !

## Le Bel Âge

Cette année fut un peu particulière pour le club du Bel Âge...

En effet, la pandémie du Covid-19 qui a fait de nombreuses victimes dans le monde, n'a pas permis au club d'effectuer les activités et les sorties qui ont lieu chaque année. Nous avons commencé l'année 2020 avec l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 9 janvier et qui fut suivie par la dégustation de la galette des rois. Deux ou trois séances d'informatique et de généalogie ont suivi au mois de mars ainsi qu'un Kaffeekränzle et ensuite ce fut l'interruption totale durant toute l'année suite à ce fameux virus qui s'est propagé sur toute la planète... Tous les membres du club sont des personnes fragiles et à risque et il fut préférable d'arrêter toute activité.

volontaire pour faire les courses aux aînés du village pendant toute la période du confinement et nous le remercions vivement.

Tous ont vécu le confinement avec une certaine sérénité et pour certains, ce fut une période propice à la réflexion et au recueillement. Nous espérons que cette crise sanitaire prenne bientôt fin afin que tous les membres du club puissent à nouveau se retrouver dans la gaieté et la bonne humeur.

*Toute personne désireuse de s'inscrire au club qui compte à ce jour 67 membres est la bienvenue. Le siège social de l'association est situé à la mairie de GOUGENHEIM, place de la Libération.*

Christiane FISCHER  
Présidente

Alphonse Muller, un membre du club, n'a pas hésité à se porter





## La Fabrique de l'Eglise en 2020

Dimanche 19 janvier 2020 notre église était en fête pour la messe inaugurale de notre église rénovée. Le vicaire épiscopal, Hubert Schmitt, nous honorait de sa présence avec, à ses côtés, le curé doyen Raymond Ruhlmann et le diacre Roland Vidal. La messe était animée par la chorale Sainte Cécile avec le renfort de nos amis choristes d'Avenheim, Durningen, Schnersheim et de Rohr sous la direction de Martin Starck. Isabelle Stoll et Pascal Heimbürger officiaient à l'orgue. Un

grand merci à toutes les personnes ayant participé et assisté à cette belle cérémonie. A l'issue de la messe, l'assemblée présente était conviée à partager un moment convivial autour du verre de l'amitié offert par la municipalité à la salle des fêtes. Moment prolongé par un repas pris en commun avec les prêtres et les membres du Conseil de Fabrique ainsi que les conjoint(e)s autour d'un succulent baeckeofe préparé par notre traiteur local, la Cour des Oiseaux.

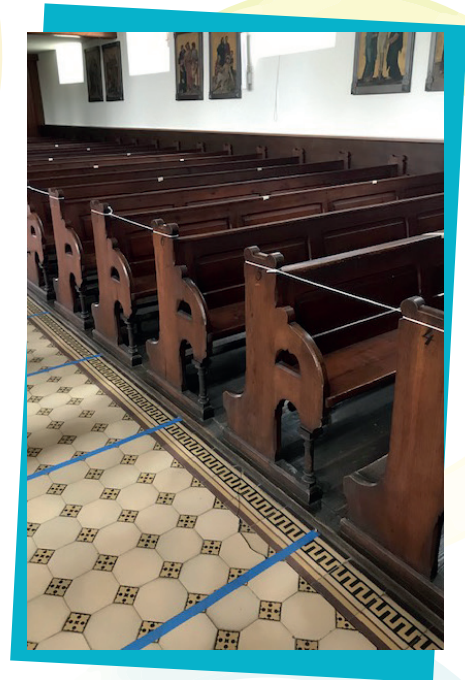


A cet instant, nous étions loin d'imaginer ce que la nouvelle année que nous espérons «bonne et heureuse» allait nous réserver. Avec la propagation du virus, nos habitudes ont été plus que bouleversées et elles le sont encore. Ainsi, avec le confinement, nos églises étaient fermées de la mi-mars jusqu'au mois de juillet dans un premier temps et une nouvelle fois en novembre. Avec, parmi les conséquences, le report des célébrations de mariage, l'impossibilité d'accompagner les familles lors des décès. Le confinement, l'interdiction de tout regroupement ou rassemblement, ont mis brutalement non seulement nos célébrations dominicales mais également les manifestations programmées à l'arrêt, comme pour l'ensemble du monde associatif. Dans nos églises le nombre de personnes est toujours limité, les distanciations sont de rigueur, puisque nous laissons l'accès à un banc sur deux et avons limité le remplissage des bancs à trois personnes par banc.

En 2020 devait également avoir lieu le Grand Jubilé de sainte Odile, patronne de l'Alsace, pour la commémoration des 1300 ans de sa mort (la date de la mort de sainte Odile ayant été, de longue date, fixée au 13 décembre 720). Les projets de l'année 2020 ayant été chamboulés par la crise sanitaire, ce jubilé s'est ouvert le 13 décembre 2020 et sera clôturé le 13 décembre 2021. Il sera fêté dans tout le diocèse et plus particulièrement autour du plus grand sanctuaire alsacien : le Mont Sainte-Odile. Pour marquer ce moment fort, une bannière à l'effigie de sainte Odile a été installée dans notre église.

Notre bulletin communal nous donne toujours l'occasion d'exprimer publiquement des remerciements. Ils vont à toutes les personnes qui sont à l'ouvrage et consacrent de leurs temps tout au long de l'année au bon fonctionnement de notre église et de notre communauté paroissiale. En particulier, aux personnes qui fleurissent et nettoient notre église, aux trop rares servants d'autel..., à l'équipe des lecteurs, à Gaby Krieger qui représente notre paroisse au sein du conseil pastoral de la communauté des paroisses du Kochersberg, à la chorale, à ses directeurs et à l'organiste, aux personnes qui préparent les feuilles de chants et les impriment, aux bénévoles qui portent la communion, visitent les malades et distribuent les bulletins paroissiaux. Nos remerciements vont également à Béatrice et Alain Robert pour l'entretien et le fleurissement de la chapelle et de ses abords. En espérant n'avoir oublié personne... mais si jamais c'était la cas, les intéressés sauront me pardonner

Pour 2021, dans l'espoir que la situation revienne rapidement à la normalité, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour une année de paix et surtout gardez ou retrouvez une bonne santé. Meilleurs vœux à tous.



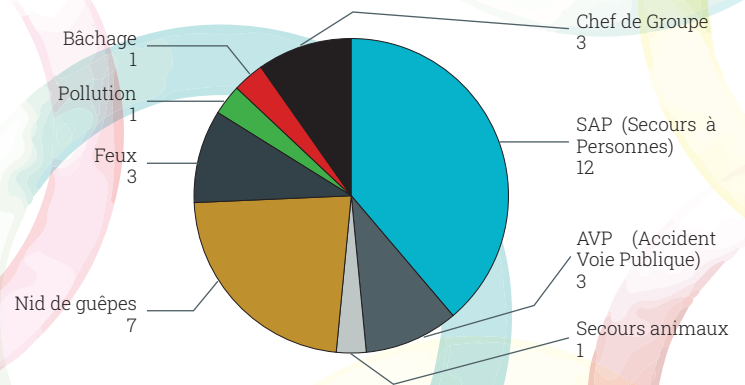
Pour le Conseil de Fabrique de l'Eglise  
Denis Stahl, président



## Les Sapeurs-Pompiers Volontaires section Gougenheim – Rohr – Duntzenheim

Inutile de vous rappeler que l'année 2020 fût une année très particulière. Les activités de l'ensemble des sapeurs-pompiers de tout le département furent bouleversées. Lors de la période du premier confinement, il n'y a pas eu de recyclage, de formation et d'intervention pour la section sur les communes de Gougenheim, Rohr et Duntzenheim, mais cela ne signifie pas l'arrêt des activités. Le SDIS67 a sollicité l'ensemble de ses moyens disponibles pour assurer un service minimum dans les Centre de Secours ainsi que d'autres missions exceptionnelles. Plusieurs pompiers de notre section ont assuré diverses missions de renfort sur le département.

De ce fait en 2020, nous sommes intervenus à 31 reprises.



### Formations

Comme tous les ans afin de maintenir leur niveau, l'ensemble des pompiers de la section a effectué de nombreuses heures de formation de perfectionnement et de maintien des acquis, malgré une pause de presque 6 mois.

Cette année 3 de nos pompiers ont suivi une formation complémentaire afin d'approfondir leurs connaissances :

- Le Sapeur Raphaël GRANDPIERRE a effectué la formation COD 1 (Formation de conducteur d'engins pompes) ;
- Le Lieutenant Marc CRIQUI et le Sergent-Chef Jean-François SCHMIDT ont effectué un stage dans le cadre de leur fonction de formateur.
- Le sapeur Denis JUCH a été nommé au grade de sapeur 1<sup>ère</sup> classe.
- Le sapeur Raphaël GRANDPIERRE a été nommé au grade de caporal.
- Les caporaux Daniel JOURNOT et Patrick KOLB ont été nommés caporaux-chef.
- Le sergent Nicolas GUEDRA a été nommé au grade de sergent-chef.
- Le lieutenant Marc CRIQUI a été décoré de la médaille grand Or pour 40 années de service.

Félicitations à eux pour leur implication et leur réussite.

Nous souhaitons mettre un point d'honneur à l'engagement de notre chef de section Marc CRIQUI, qui depuis 40 années est toujours présent pour mener ses troupes. En effet rare sont les pompiers qui arrivent à cette longévité. Le changement « il connaît »: du corps communal avec ses multiples changements de chef, l'arrivée d'un véhicule à moteur, la départementalisation, le regroupement avec Rohr puis Duntzenheim, et plus récemment la nouvelle caserne. Il a toujours su s'adapter à la situation, et ce n'est pas toujours de tout repos.

Un grand MERCI à lui pour son engagement sans faille, une vie consacrée au service de la population, il est un exemple à suivre.

### Stage de « Formateurs accompagnateurs de proximité » de l'EDIS (Ecole Départementale d'Incendie et de Secours) qui se situe à la Caserne Ouest de Strasbourg (quartier Cronembourg).

Une matinée délocalisée sur la Commune de Duntzenheim a été organisée avec la mise en place de plusieurs scénarios pédagogiques. Les sites qui ont été mis à disposition par des habitants de la commune. Il s'agit de mettre en pratique des A.P.P.(Ateliers Pédagogiques Personnalisés) ou des M.S.P. (Mise en Situation Professionnelle).

Plusieurs thèmes ont été mis en place :

- 1) Un dégagement de fumée sur une aire de stockage avec une victime
- 2) Un garçon, qui lors d'un jeu entre enfants, est tombé dans un espace libre entre plusieurs balles de foin dans un hangar de stockage
- 3) Un incendie de bâtiment agricole dans lequel se trouve plusieurs silos de stockage de grains (blé, orge, maïs ...) et un sac d'engrais en vrac.  
Ce dernier scénario a débouché sur une relecture des méthodes d'intervention sur le stockage des engrais !

Cette matinée fut instructive et on ne peut que se féliciter de l'accueil chaleureux de Madame la Maire et des différents habitants. Ils ont joué le jeu, en étant soit des victimes soit des requérants pour les différentes mises en scène organisées par le Lieutenant Marc CRIQUI et le Sergent-chef Jean-François SCHMIDT.







## Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

L'année 2019-2020 fût interrompue brutalement suite au confinement de mars. Les cours ont seulement repris au mois de septembre, avec respect des procédures sanitaires. Vous allez peut-être les apercevoir les samedis matin dans les rues de Gougenheim aux abords de la caserne.

De 12 à 16 ans, filles et garçons peuvent découvrir le métier de Sapeur-Pompier en intégrant la section des JSP de Hochfelden.

Le cycle JSP se déroule en 4 années callées sur le calendrier scolaire des jeunes :

- la 1<sup>ère</sup> année à Schwindratzheim ;
- la 2<sup>e</sup> année à Gougenheim ;
- la 3<sup>e</sup> année à Hochfelden ;
- la 4<sup>e</sup> année sur l'ensemble de la compagnie de Saverne.

A l'issue de ces 4 années, les jeunes passent le Brevet des Cadets qui leur permettra, s'ils le souhaitent, d'intégrer le corps départemental des Sapeurs-pompiers, après 4 jours de formation complémentaire au lieu de 12. Tout au long de ce cursus, il faut savoir que les JSP n'effectuent aucunes interventions, mais apprennent les bases et les valeurs du métier de Sapeur-Pompier.

A ce jour la section de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim compte dans ses rangs 4 pompiers issus des JSP, et nous avons 3 jeunes en cours de formation :

-Sarah KNOLL de Gougenheim et Maxence NEEB de Duntzenheim en JSP 4<sup>e</sup> année

-Yanis SCHWEITZER de Duntzenheim en JSP 2<sup>e</sup> année

Si vous souhaitez nous rejoindre que cela soit en tant que JSP ou Sapeurs-Pompiers n'hésitez pas à nous contacter.



## Du côté de l'amicale



### Diner dansant du 8 février 2020:

Vous avez été nombreux à venir pour nous soutenir lors de notre seul événement de l'année et nous vous en remercions. Ce fût une soirée animée par l'association Larsen 2 jusque tard dans la nuit. A l'heure actuelle nous ne savons pas encore quand nous pourrons à nouveau organiser ce genre d'événements.

### « Pompier Fescht » du 16 et 17 mai

Les 16 et 17 mai, nous aurions dû vous accueillir pour notre traditionnelle « Pompier Fescht », au cœur de Gougenheim dans la rue Mercière aux abords de la caserne. Avec les événements sanitaires que nous avons vécus cette année la fête n'a pas pu se tenir.

**Nous vous donnons rendez-vous dans la mesure du possible les 15 et 16 mai 2021.**

Nous tenions également à remercier l'ensemble de la population qui par sa présence lors de nos manifestations, son accueil lors de la distribution de nos calendriers et son soutien tout au long de l'année nous soutiens dans nos actions. Nous vous en sommes reconnaissants.

Pour l'ensemble des membres,

Le président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim,

Ludovic CRIQUI

## Retours d'expériences

Cette année a bouleversé toutes nos certitudes et a mis à mal nos convictions. Il est vrai que nos générations n'ont connu ni grande pandémie, ni de grand cataclysme ....!

En premier lieu, nous avons été attentifs aux différentes mesures du gouvernement, sachant que cela allait clairement nous impacter dans notre pratique.

Dès lors, il a fallu appliquer des mesures de sécurité drastiques. Nous avons constaté que la fourniture du matériel pour protéger les équipes était à flux tendu. Nous avons ainsi pris la pleine mesure du problème et des enjeux pour notre santé.

De ce fait, pour pallier à ces manques, les Sections ont été mises en standby pour préserver un maximum de Pompiers de l'épidémie.



Et très rapidement le SDIS67 nous a sollicité pour :

- 1) Venir en renfort dans les équipes de permanence des Centres de Secours ;
- 2) Venir prêter assistances aux personnels soignants dans les EHPADS ;
- 3) Assurer la gestion du Centre de Dépistage installé dans les locaux du « Parlement Européen ».

Même si pendant toute la période du confinement, vous n'avez pas vu vos Pompiers locaux sortir, ils ont travaillé pour le bien des concitoyens de tout âge, sur un secteur beaucoup plus vaste et dans des missions nous demandant une réelle remise en question!

Après avoir participé, avec d'autres pompiers de la Section, à ces missions d'un nouveau genre, je peux fièrement déclarer toutes ma reconnaissance à l'ensemble de la troupe qui s'implique pour venir vous secourir quand vous en avez besoin! Ils méritent amplement le soutien et la confiance que vous leur accordez. Ils ont montré leurs volontés d'aider, aussi bien en maison de retraite pour prendre soins de nos aînés, qu'en Centre de Secours ou dans la gestion des patients au Centre de dépistage.

Ltn Marc CRIQUI



## Mission de renfort en EHPAD

Quand le SDIS 67 a lancé son appel pour aider les EPHAD, je n'ai hésité longtemps : je voulais apporter mon aide. Après avoir répondu aux mails, j'ai de suite eu l'appel de l'EPHAD Bethesda Contades pour une mission de 10 jours (appel le vendredi pour commencer le samedi).

Mes horaires étaient de 7h à 13h tous les jours de la semaine avec le mercredi en repos .

A mon arrivée dans le service, j'ai été très bien accueilli par l'infirmière de jour qui s'occupait de la gestion des petits déjeuners, de la prises de médicaments et de la toilette des résidents. J'ai très rapidement remarqué qu'il y avait un manque d'effectif face à la demande. Le service était bien organisé et prenait soin de faire les choses bien.

Par la suite, n'étant pas qualifié pour aider les aides-soignantes, on m'a orienté vers l'accompagnement à la prises des petits déjeuners. Je me souviendrai toujours de la première chambre où je suis allé. Il y avait une femme qui refusait de parler et de manger car elle ne me connaissait

pas. C'est tout à fait compréhensible. Après les petits déjeuners, on m'a invité à rencontrer certains résidents pour échanger avec eux car ils étaient seuls et n'avaient plus la possibilité de sortir de leur chambre. J'ai eu l'honneur d'entendre et d'écouter des personnes formidables et aux vécu extraordinaires.

Petit à petit, j'ai commencé à prendre mes repères et j'ai pu avoir plus de libertés. Je me suis réellement senti utile. Les résidents commençaient à me parler et me demandaient même de rester un peu avec eux. C'était très touchant.

Le dernier jour a été assez dur à vivre. Les résidents ont eu du mal à comprendre mon départ. J'ai été très ému: j'ai compris que dans la vie, aider à notre échelle, peut apporter beaucoup, mais pas seulement aux autres mais à nous également.

Sapeur Denis JUCH

## Le mot du chef de Section

Soldats du feu devenus aussi soldats de la santé, nous sommes les soldats du quotidien. Nous devons être fiers de porter sur nos épaules le dernier service public de proximité, entièrement gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7 !

Jamais nous n'abandonnerons nos valeurs, notre profonde solidarité! Jamais, nous ne laisserons passer une situation d'urgence, de détresse ou une catastrophe sans la combattre ! Depuis un an, nous avons su faire face à une succession d'épreuves redoutables.

Former nos pompiers c'est une chose, armer le véhicule pour garantir la qualité des départs est, il est vrai, plus complexe actuellement. Pour le moment, la Section de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim est une équipe dynamique et volontaire. Mais il faut aussi être réaliste, la moyenne d'âge est élevée. De plus, l'individualisme qui touche notre société, se répand aussi dans nos campagnes. Nous pouvons espérer un sursaut de civisme dans la jeune génération, qui peut y voir une opportunité de se rendre utile, voire de sentir utile dans un engagement chez les Pompiers !

Le recrutement est varié :

- Soit à partir de 12 ans, en intégrant la Section des « Jeunes sapeurs-pompiers » qui se retrouve comme vous avez sûrement déjà constaté, le samedi dans notre casernement !
- Soit à partir de 16 ans jusqu' à 45 ans, en s'engageant chez les Sapeurs-pompiers et en suivant une formation initiale. A la fin de celle-ci on est apte à monter dans un véhicule rouge. Le Pompier volontaire bénéficie d'une protection sociale en cas d'accident ou de maladie contractée en service et perçoit des indemnités versées par le SDIS67 pour ses interventions.

La préservation et la promotion du volontariat, composante essentielle des Services d'Incendie et de Secours, sont des enjeux majeurs, qui doivent rassembler nos trois Communes. C'est grâce à l'engagement citoyens des quelques 16 Sapeurs-Pompiers volontaires et de nos 3 J.S.P, que notre modèle de Sécurité Civile peut réagir en tous points de notre Secteur avec efficacité.

Notre premier objectif est de veiller au renouvellement des Pompiers Actifs qui quittent la Section pour retraite, évolution professionnelle ou autres motifs. Un engagement chez les volontaires peut aussi déboucher vers une carrière chez les Pompiers Professionnelles.

Alors venez nous rejoindre !

Le sacrifice de soi pour la vie de l'autre ...le plus beau des engagements.

Ltn Marc CRIQUI - Section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim



## Un Tour de France Agricole, Août 2020

Je me présente, Léa Mengus, originaire et habitante de Gougenheim, étudiante en troisième année d'École d'Ingénieur d'Agronomie de Nancy. Je suis donc particulièrement intéressée par les questions agricoles et environnementales. J'ai notamment développé divers projets dans ces domaines durant cette année 2020, mais la plupart ont été annulés à cause de la crise sanitaire. Cependant, un projet, qui me tenait particulièrement à cœur, s'est réalisé : un Tour de France Agricole, que j'ai envie de vous partager maintenant.

Ce Tour de France Agricole s'est notamment déroulé du 12 août au 27 août 2020, et consistait en un Tour de France des exploitations agricoles « innovantes ». C'est une idée de quelques jeunes diplômés en agronomie, ayant des projets d'installation à court ou moyen terme, qui se posaient des questions sur l'avenir de l'agriculture, principalement dans les domaines de l'écologie et du social. Un groupe d'une vingtaine de jeunes d'horizons différents (agronomie, sociologie, bâtiment, ...) s'est ainsi formé et la préparation commune du voyage a pu débuter. Trois cinéastes ce sont aussi greffés au projet afin de retranscrire ce Tour de France sous format de documentaire et d'en faire éventuellement un support de discussions / débats sur « L'agriculture de demain » par la suite.

Le choix des exploitations visitées s'est fait en fonction des innovations agro-écologiques et/ou sociales qu'elles présentaient. Une quinzaine de systèmes différents ont pu être découverts dans les domaines suivants :

- des techniques culturales innovantes comme la permaculture et l'agroforesterie à grande échelle (détaillées en 2<sup>ème</sup> partie d'article),
- de l'élevage avec la notion de bien-être animal (la découverte des abattoirs mobiles pour bovins en Côte d'Or),
- de l'aspect social avec les fermes collectives, la transmissibilité et l'installation de futurs exploitants,
- de la philosophie de vie avec l'aspect éthique et spirituel de l'agriculture.

Et tous les systèmes avaient comme point commun la passion, la conviction et l'accueil chaleureux des personnes rencontrées.

Ce Tour a été pour tous et pour moi-même, un enrichissement professionnel très important. Ma vision de l'agriculture et de son avenir a notamment beaucoup évolué : j'ai réappris l'agriculture, en fait je devrais dire : j'ai appris/découvert l'agriculture de demain : avec des chemins de vie inspirants, où être agriculteur est une passion et un mode de vie, avant d'être un métier. Ce Tour de France a apporté à chacun une vision différente de l'agriculture et de son potentiel de changement dans les années à venir.

De plus, ce Tour a confirmé mon envie de travailler dans le domaine agricole, en intégrant l'aspect environnemental, mais aussi humain et social ainsi que l'aménagement du territoire.

Pour finir, au-delà des découvertes dans le domaine agricole, cette aventure a été marquée par un groupe enthousiaste, une ambiance conviviale et une expérience humaine incroyable. Et tous ces aspects seront partagés et diffusés au public dans notre documentaire (sortie programmée en 2021).

La permaculture ? Mais qu'est-ce donc cela ?

La permaculture, ce principe à la fois ancestral et innovant, créé par le biologiste Bill Mollison dans les années 1970 en Australie, fait grand bruit actuellement. En effet, le système permaculturel est souvent confondu avec un système écolobobo, mais laissez-moi vous montrer que c'est bien plus que cela.



La permaculture est un concept, une philosophie basée sur la prise en compte de la préservation de la nature, du bien-être de l'être humain et du partage équitable au sein de la société. Si on va un peu plus loin, en modifiant ainsi notre façon de vivre ensemble, notre approche de l'environnement et notre conception de l'aménagement du territoire, c'est à peu près tous les secteurs, qu'ils soient agricole, économique, politique, social et environnemental de notre pays qui sont malheureusement remis en cause (car ils prônent le productivisme, la sur-consommation, etc). Ok on est peut-être parti un peu loin là ... certes ...

Mais en fait, le système permaculturel est un système permettant de ré-inventer son lieu de vie pour créer tout un écosystème qui te nourrit en te permettant de devenir autonome avec ton potager et verger, et qui produit aussi de l'énergie, des matériaux, du savoir et des relations.

Si l'agriculture tient une place importante dans le système, il ne faut pas oublier les autres aspects du système, comme l'urbanisme, la gestion des déchets ou de l'eau, la coopération sociale ou l'énergie renouvelable. Ainsi, tout un chacun, qu'il soit ou non jardinier, peut agir sur son environnement pour le rendre plus durable et plus harmonieux, selon les principes de la permaculture.

A la base de ce mouvement, on trouve la notion d'écosystème. Un écosystème, c'est l'ensemble formé par les êtres vivants qui habitent et interagissent au sein d'un même « biotope », ou « lieu de vie ». Alors même s'il est peut-être illusoire et utopique d'imaginer qu'on pourra installer tous les habitants de la planète dans des petites fermes écologiques autonomes, chacun doit pouvoir agir sur son lieu de vie, que ce soit en banlieue, en centre-ville, dans un village ou une ferme isolée, de façon à respecter les principes des écosystèmes naturels.

Pour un peu plus de visibilité pratique, un système permaculturel inclut par exemple :

- l'agriculture biologique, avec une reconversion des déchets, une valorisation des bénéfices induits des écosystèmes, une baisse des consommations et des intrants, une réduction des déplacements ... ;
- la forêt, avec l'agroforesterie \*, la lutte contre l'érosion, la création d'humus, le paillage ... ;
- la biodiversité en expérimentant les associations



Fabrication de pain dans les Alpes à partir de semences paysannes rustiques et bio

culturelles, en polyculture bien-sûr ;

- les haies, qui ont un effet de bordure entre l'écosystème de la forêt et celui des terres cultivées : ces zones d'échange sont une frontière écologique influente en matière d'aménagement du territoire ;
- la plantation de plantes vivaces nécessitant moins de suivi et moins de soins ;
- les animaux, importants dans la lutte contre les mauvaises herbes tout en apportant des produits consommables comme les oeufs, le lait, la viande, etc ... ;
- l'énergie renouvelable (éolienne, solaire, géothermique ...), à privilégier au détriment des énergies fossiles.

\* Et l'agroforesterie alors ?

L'agroforesterie est l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle, en bordure ou en plein champs. Cette pratique ancestrale est aujourd'hui mise en avant car elle permet une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique et la création d'un micro-climat favorable à l'augmentation des rendements.

Plusieurs systèmes agroforestiers existent : formes bocagères, prés-vergers, prés-bois, alignements de peupliers ou encore plantations de noyers associées à l'élevage ou d'autres essences associées aux cultures.

Le principe : l'arbre, par son système racinaire, crée des conditions dans les couches profondes du sol qui favorisent l'alimentation en eau et en minéraux des cultures de surface. Les techniques agroforestières permettent de disposer les arbres afin que ceux-ci favorisent au maximum les cultures et rentrent le moins possible en compétition avec elles. Les arbres permettent aussi de diversifier les productions (en capitalisant sur le long terme) : bois d'œuvre, bois énergie,

fruits, fourrage.... Ils limitent également la fuite des nitrates dans les couches profondes du sol, ce qui réduit la pollution des nappes phréatiques. La fertilité du sol peut être améliorée par les feuilles des arbres qui tombent sur le sol et qui fournissent un important approvisionnement en biomasse susceptible d'être minéralisée. Lorsque des espèces fixatrices d'azote sont utilisées (comme l'acacia) en association, ils peuvent contribuer à l'alimentation azotée de la culture et ainsi réduire l'utilisation d'intrants de synthèse.

Par ailleurs, les arbres et les haies dans les champs permettent d'obtenir une diversité des espèces et des habitats, ce qui est favorable aux pollinisateurs et insectes auxiliaires des cultures. Ces insectes, en jouant leur rôle naturel, permettent de limiter la consommation de pesticides. Pour finir, les arbres ont la capacité d'absorber le CO2 et, durant leur phase de croissance, de stocker le carbone. Ils participent donc aussi à atténuer les effets du changement climatique.

Donc, oui, en effet, on peut le reconnaître, le fonctionnement des arbres est incroyable et nous avons plus que besoin de leurs services écosystémiques.

Pour conclure, si par cet article, j'ai réussi à piquer votre curiosité ou que vous souhaitez approfondir vos notions sur ces différents sujets, de nombreux ouvrages existent, et je peux notamment vous conseiller de suivre un MOOC de l'Université des Colibris (17 cours gratuits via internet) sur la permaculture, qui est très complet et où vous pourrez prendre le temps qu'il faut pour comprendre, apprendre et poser des questions (<https://www.colibris-lemouvement.org/projets/luniversite-colibris/mooc-permaculture>).

Si cela vous intéresse, je suis aussi ouverte à tout échange et vous pouvez nous rejoindre sur les réseaux sociaux comme Facebook (@Tour de France Agri2020) et Instagram (@tourdefranceagri), où vous serez notamment informés de la sortie du film documentaire.

Merci pour votre lecture et intérêt, Léa Mengus.



Rizières en Camargue avec élevage de canards pour lutter contre plantes et insectes indésirables dans la production de riz



Système agroforestier dans le Gers avec alternance de pâture ou de cultures entre les lignes de production de bois



## Les « Hofname » de Gougenheim (suite)

### N° 2 rue mercière (autrefois n° 61 Laüchgasse) « s'Schwärze ».

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle cette ferme est occupée par le tisserand Diebold MATZINGER (1651-1718) et son épouse Catherine SCHMITT (+1729). Le couple a 5 enfants : Jacques, qui reprendra la ferme paternelle, Diebold (+1721), tisserand épouse en 1706 Anne Marie SCHAMBER, Marie épouse en 1701 Adam KIEFFER « s'Basch-Odes », Pierre encore célibataire en 1729 et Laurent (1691-1728), tonnelier épouse en 1713 Marie SEEMANN à la ferme « s'Keaffers ».

Jacques MATZINGER décédé en 1744 avait épousé en 1701 Marie KIEFFER, la sœur d'Adam « s'Basch-Odes », il s'agissait d'un « düsch ». Le couple a 5 enfants dont plusieurs meurent en bas-âge. C'est leur fille Marie née en 1703 qui reprend la ferme paternelle après avoir épousé en 1722 Joseph BIETH, cultivateur originaire de Durningen. Quatre de leurs 6 enfants meurent en bas-âge. André se marie à Durningen et Jean né en 1728 épouse Marie STITZLI. Après la mort prématurée de Marie MATZINGER en 1730, Joseph BIETH épouse en 2<sup>e</sup> noces Anne HERMANN (1706-1776) dont il aura une fille : Anne Marie née en 1732 qui reprendra la ferme.

Anne Marie BIETH (1732-1793) épouse à 16 ans en 1748 Laurent (Lorentz der Mittlere) KLEIN (1715-1772) un fils cadet du Schultheiss Nicolas KLEIN de la ferme « s'Käppe ». C'est leur fille Marie qui leur succède. Anne Marie BIETH se remarie en 1773 avec Jean ZEHNACKER (1753 -1824) cultivateur de Rohr qui épousera en 1804 Cunigonde KLIEBER (1756-1833) une sage-femme originaire de Durningen.

Marie KLEIN (1758-1819) épouse en 1787 Georges DISS cultivateur originaire de Jetterswiller. Après la mort prématurée de ce dernier, Marie se remarie en 1794 avec Michel ZEHNACKER (1765-1846) cultivateur originaire de Rohr. Le couple aura 6 garçons. Antoine l'aîné leur succède.

Antoine ZEHNACKER (1798-1881) épouse en 1823 Anne Marie SENGER (1796-1874) originaire de Gingsheim. Le couple aura 8 enfants : Rosalie née en 1824 épouse en 1850 le charpentier Laurent HAMM « s'Schotte-Hansels », Jacques né en 1833 se marie en 1861 avec Madeleine RIEBEL à Strasbourg, mais c'est François Joseph né en 1826 qui leur succède.

François Joseph ZEHNACKER, cultivateur, épouse en 1850 Rosine WINTZ (1826-) de la ferme « s'Hansels » à Rohr. De leurs 9 enfants, 5 meurent en bas-âge. En 1865 le couple vit avec ses parents et l'oncle Xavier né en 1806 qui est signalé « estropié et indigent ». En 1881 on note le décès de Laurent, un fils naturel de leur fille Anne-Marie et c'est après cette date que le couple quitte le village ???

La ferme est rachetée avant 1885 par le journalier Jacques ADAM (1830-1916), fils de Michel ADAM et d'Anne LAGEL de la ferme « s'Seilers ». Il a épousé en 1859 Thérèse BAEHR (1827-1905) originaire de Kindwiller signalée servante à Strasbourg. Le couple a 6 enfants nés entre 1860 et 1869.

En 1894 Jean Michel ADAM (1869) épouse Marie BROCKER de la ferme « s'Hette-Roessels » tandis que sa sœur Marie Louise (1865) épouse Joseph BROCKER dans cette même ferme. Leur fils François Antoine (1904-1992) cultivateur épouse en 1936 Marie KLEIN (1910-1989) originaire d'Ittlenheim. Leur fils Fernand (1937-) épouse en 1972 Nicole KAUEFFER et s'installe à la ferme « s'Wäuners ». Sa sœur Mariette se marie à Behlenheim.

Après le décès des parents la ferme est vendue, la maison est rasée et la grange transformée en deux logements occupés par deux frères jumeaux : Stéphane LESPES qui épouse en 1997 Valérie STAFFELBACH et Serge LESPES qui épouse en 1998 Anne Marie GARCIA.

En 2005 la maison de Stéphane est revendue à M. et Mme Jean Luc RUFFENACH et celle de Serge appartient actuellement à M. et Mme HENTZ.



Ecoliers devant l'ancienne maison s'Schwärze



Cavaliers devant la « nouvelle » maison également rasée

### N° 4 rue mercière (autrefois n° 62 Laüchgasse) « s'Schnieder-Mardels ».

Le tailleur Lorentz WERNERT (1714-1772), cadet de la ferme « s'Nonnemächers » est à l'origine de la première partie du hofname (schnieder=tailleur). Il épouse en leres noces Marie KIEFFER, la fille d'André KIEFFER de la ferme « s'Fixe ». Mais après le décès prématuré de celle-ci en juin 1734, il se remarie en 1736 avec Anna KIEFFER (1711-1776), la fille d'Adam KIEFFER de la ferme « s'Basch-Odes ». Le couple restant sans enfants, Anna KIEFFER lègue sa ferme à sa nièce Marie DICK lors de son mariage.

Marie DICK (1747-1785) est née à Wilwisheim, fille de Laurent DICK (DIKERT) et de Madeleine KIEFFER de la ferme « s'Basch-Odes ». Elle épouse en 1775 le cordonnier Martin LUX (1751-1812) de la ferme « s'Schämattes ». Il est à l'origine de la 2<sup>e</sup> partie du hofname, (Mardel= Martin). Le couple a 6 enfants, mais Marie DICK décède prématurément et Martin se remarie en 1785 avec Catherine DISS (1758-1823) originaire



de Friedolsheim. Ils ont 3 filles et un garçon qui décède à l'âge de 7 ans. C'est Marie Catherine la fille aînée qui hérite de la ferme.

Marie Catherine LUX (1786-1850) épouse en 1806 Jean HASSELMANN (1779-1864) également cordonnier, son voisin de la ferme « s'Deawelde ». Neuf enfants naissent au foyer et c'est le fils aîné : Antoine qui reprend la ferme.

Antoine HASSELMANN (1810-1890), journalier, épouse en 1838 Joséphine HIFF la fille de l'instituteur de Kienheim. Michel (1813-1874), cordonnier, son frère partage leur foyer. Huit enfants verront le jour et c'est Joseph un fils puîné, ébéniste qui reprend la ferme.

Joseph HASSELMANN (1850-1931), ébéniste épouse en 1876 Salomé HEIM (1851-1912) de la ferme « s'Wewer-Hansels ». Le couple aura 10 enfants dont 3 mourront en bas-âge. L'aîné : Charles est menuisier ainsi que Joseph le cadet qui s'installe à Stutzheim. C'est Eugène, né en 1886 qui reprend la ferme. Il épouse en 1919 Marie BOCK née en 1885 à Strasbourg et décédée en 1969 à Gougenheim. Leur fille Joséphine née en 1922 décède malheureusement de la tuberculose en 1937.

La maison est inhabitée, puis revendue à la famille de Jean-Paul BAYET, puis lorsque celui-ci part s'installer dans les Vosges, à la famille GILBERT.

Elle est rachetée par Jean-Claude GSELL (1951-2002) et c'est son épouse Simone qui l'occupe actuellement.



Maison occupée actuellement par Mme GSELL



La famille HASSELMANN en 1913

## N° 1 rue mercière (autrefois n° 63 Laüchgasse) « s'Trievels » puis « s'Schmets ».

La maison d'origine est construite en contrebas de la « Laübe » (Halle où siégeait le tribunal, actuellement salle de la nouvelle Mairie) par Laurent Traübel / Triebel (1769-1837), garde de nuit

originaire de Jetterswiller et par son épouse Catherine ADAM (1771-1846) de la ferme « s'Seilers ». Mariés en 1795, le couple a 9 enfants. Son frère Joseph TRAÜBEL (1871-1828) vit avec eux.

Antoine TRIEBEL (1801-1873), le fils aîné, tisserand, épouse en 1826 Marie Anne BIETH (1800-1887) de la ferme « s'Wolfe-Cläuse ». Il construit une maison au Ziegersberg, rue du lavoir après le démantèlement de la ferme GROENER.

Son frère cadet : André TRIEBEL (1802-1854), appariteur, reprend la ferme paternelle. Il a épousé en 1828 Marie-Catherine WOLFF (1805-1866) de la ferme « s'Hånse ». Parmi leurs 4 enfants : Marie Catherine (1834) se marie avec Jacques KOEBEL à la ferme « s'Seilers » et c'est Laurent le fils aîné qui hérite de la ferme paternelle.

Laurent TRIEBEL (1829-), cultivateur, épouse en 1859 Anne Marie MEYER (1831-) de la ferme « s'Stey-Cläuse ». 5 enfants naissent au foyer avant 1866, mais Joséphine décède à 4 mois. En 1880 la maison semble abandonnée, la famille ayant quitté le village.

En 1885 Louis KUHN, maréchal ferrant né en 1855 à Wingersheim habite la maison avec Marie sa mère et Clémentine KUHN sa sœur ainsi que Léontine, une nièce en pension. Il épouse en 1889 Victorine BOCK (1865-1936), sage-femme, venant de la ferme « s'Bocks » rue des Seigneurs. Ils ont 3 enfants.

Leur fils Joseph KUHN (1890-1969), forgeron, leur succède. Il épouse en 1926 Odile CASPAR née en 1895 à Lupstein. Le couple reconstruit la maison et c'est leur fils Joseph (1928-1984) qui sera le dernier forgeron dans cette ferme, puisque ses 2 sœurs : Mathilde et Georgette s'installent à Strasbourg.

Laurence et Fernand BERNECKER occupent actuellement la maison en tant que locataires.

## N° 1 Place de la Libération (autrefois n° Kirchgasse) « s'Schàmàchers ».

Le hofnâme fait référence à la profession de Jean MEYER (1758-1822), cordonnier né à Wingersheim qui construit cette maisonnette. Marié une 1ere fois à Brigitte HAMM (1847-1810) de la ferme « s'Schotte ». Il épouse en secondes noces en 1810 Anne WEISS (1775-1825) la fille du cordonnier Sébastien WEISS « s'Nonnebàches » de Rohr. Ils auront 2 enfants et c'est Michel maçon-cultivateur qui leur succède.

Michel MEYER (1814-1888) épouse en 1841 Marie Anne BOCK (1815-1862) de la ferme « s'Bocks » dont il aura 5 enfants. Il se remarie en 1864 avec Marie Anne WANDHAMMER (1824-1867) originaire de Willgottheim. Une fillette : Joséphine verra le jour le 27 décembre 1866 et sa maman décède 5 jours plus tard ! Sa fillette ne lui survivra que 4 mois. Michel se remarie en 1869 avec Catherine NONNEMACHER (1835-1872) originaire de Littenheim. Deux enfants naissent au nouveau foyer en 1870 et 1871. Mais Marie (1871) ne survivra que 4 mois. L'année suivante Catherine meurt en couches d'un enfant mort-né en mai 1872. Michel se remarie une 4e fois en 1873 avec Rosalie HASSELMANN (1844-) sa voisine de la ferme « s'Schnieder-Mardels ». Le couple aura encore 4 enfants dont 3 décèdent en bas-âge.

En 1896 la maison est habitée par Aloyse MEYER, cordonnier né en 1860 à Gingsheim qui a épousé ma même année Joséphine SONNENDRECKER (1871-1902) de la ferme « s'Gälle ». Elle exerce le métier de couturière. Le couple a 4 enfants dont 3 décèdent en bas-âge. La plus jeune : Joséphine Rosalie née en



1902 leur succède. Elle épouse en 1932 Joseph SCHAEFFER de Bergbieten, village où le couple partira s'installer.

La maison est rachetée par Marcel ESTNER (1912-1992) venant de Schiltigheim et son épouse Jeanne SCHMIDT. Leur fille Marie Louise née en 1946 construit une nouvelle maison rue de la forêt qui sera revendue plusieurs fois, actuellement habitée par Madame SCHANN. Après le décès de son mari, Jeanne SCHMIDT se retire en 1994 dans une résidence pour personnes âgées et la maison est vendue à Mr et Mme SCHOTT qui ne l'occupent pas pour le moment...



La maison s'Schàmàchers au début du XXe siècle



La maison transformée par la famille SCHOTT

**N° 3 Place de la Libération (autrefois n° 68 Kirchgasse) « s'Schnieder-Dònie ».**

Le hofname fait référence à la profession de Hans SCHMITT, tailleur, le fils de l'instituteur qui construit cette maison en 1728 après son mariage avec Marie LUX (1705-1760) de la ferme « s'Schàmàtes ». Leur fils aîné Antoine = Dòni (1730-1773), également tailleur, (ce qui justifie la 2e partie du hofname) épouse en 1751 Brigitte HAUBER originaire de Schaffhouse-sur-Zorn. Le couple donne naissance à 8 enfants. Brigitte (1751-1820), leur fille aînée épouse en 1779 le tailleur Hans RECHT originaire de Schaffhouse avec qui ils fondent la ferme « s'Schnieders ». Mais c'est un fils puîné : Antoine (1663-1824), journalier qui reprend la ferme paternelle, son frère Jacques (1766-1834) fonde la ferme « s'Jaklis ».

Antoine SCHMITT épouse vers 1790 Catherine HANNS (-1831) originaire de Hochfelden. Ils ont 2 enfants. leur fils Antoine

(1791-1864), revendeur, reprend la maison paternelle. Il épouse en 1815 Anne Marie LUX (1790-1862) originaire de Gingsheim. Onze enfants naissent au foyer. C'est Marie Anne (1824-1903) qui va reprendre la maison après avoir épousé en 1862 Dionyse = Denis HAMM (1827-1902), charpentier, leur voisin d'en face « s'Schotte-Hànsels ».

Son fils Denis HAMM (1864-) également charpentier, épouse en 1901 Marie JACOB (1871-1940) originaire de Saessolsheim. Le couple aura 3 enfants.

L'aîné, Jules né en 1902, épouse en 1932 Clotilde MATTER (1903-1991) originaire de Pfettisheim. Leur fille Marie Thérèse (1933-2020) épouse en 1960 Fernand ALTER à la ferme « s'Schlosse ». Son frère : René se marie à Wolfisheim. Nathalie, fille de René épouse en 1995 Pascal HOLTZER. Ils démolisissent l'ancienne maison pour construire leur nouvelle résidence. Après la naissance de leurs 2 enfants : Christophe et Estelle, le couple quitte le village en 2011 pour la ferme « Au Vieux Sapin » avec chambres d'hôtes située au-dessus de La Bresse pour élever des brebis. Leur maison de Gougenheim est mise en location.



La maison « s'Schnieder-Dònie » en 1950



s'Schnieder-Dònie avant sa démolition



## Les curés de notre paroisse : 9e et dernière partie.

Les cinq curés qui se sont succédés depuis la fin de la première guerre mondiale sont regroupés dans ce dernier article. Tous les cinq sont encore dans les mémoires, ce qui m'a permis de rapporter à leur sujet l'un ou l'autre témoignage...

### 29<sup>e</sup> curé : Auguste ERNEWEIN



C'est l'année de ses cinquante ans - il est né à Hermerswiller, près de Wissembourg le 11 juillet 1868 - qu'il vient s'installer au presbytère le 1<sup>er</sup> octobre 1918, accompagné de deux cuisinières, Marie et Eugénie Losinger.

Son prédécesseur lui a laissé une paroisse en parfait état. Aussi a-t-il pu sans tarder s'occuper du remplacement des cloches qui avaient été réquisitionnées, malgré tous les efforts de son prédécesseur pour

les faire classer au "patrimoine historique" ; elles dataient du début du siècle précédent... Liesse générale, le 12 décembre 1922, lorsque les cloches arrivent au village sur une remorque tirées par quatre chevaux ! Il note : *Feierliche Glockenweihe*. Difficile d'être plus succinct !

Effectivement, dans son "Verkündigungsbuch", rédigé encore en Sütterlin, il n'a laissé aucune annotation en exergue, se limitant aux strictes mentions des défunts pour lesquels les messes étaient dites ou chantées, et autres publications. A noter que, en plus de la vénération de St Joseph et de St Sébastien, il introduit celle de St Aloyse, de juin à mi-juillet "die 6 Aloysianischen Sonntagen". La statue de ce saint se trouve actuellement au presbytère, dans un triste état.

Dans les Annales, il n'a laissé aucune trace écrite. C'est son successeur qui y notera le remplacement des bancs de l'église, en 1929.

Auguste Ernewein décède à Gougenheim le 14 juin 1931 dans sa 63<sup>e</sup> année, et repose dans le cimetière Nord, au pied de la croix. L'année suivante, un parent forgeron, Auguste Ernewein, s'installera Rue de la Forêt, au domicile de sa jeune épouse, Rosalie Heitz.

### 30<sup>e</sup> curé : Georges LEHMANN

C'est vers la fin de l'été 1931 que ce jeune curé, fils d'agriculteur, né le 3 mai 1894 à Bischofsheim, emménage au presbytère avec sa sœur Hélène. Le dimanche 13 septembre, il est



solennellement installé par le recteur de Truchtersheim, M. Jost, en qualité de Seelsorger von Gougenheim.

Contrairement à son prédécesseur, il relate, avec force détails parfois, des fêtes, des faits anecdotiques... Comme le déroulement (sur deux pages) du Congrès eucharistique du canton qui a lieu le 3 juillet 1938, à 14h. Un temps fort pour la paroisse qui accueille des représentants de tout le canton et...

la Musique de Saessolsheim ! Comme cette visite pastorale prévue pour le 16 février 1940 et qui a été annulée : "L'évêque n'est pas venu; tout était prêt. Dans l'après-midi de ce jour, les premiers soldats allemands sont passés par notre village" (traduction). Comme ce départ à la guerre de l'instituteur Ed. Matter le 4 mars 1940 et sa reprise de fonction d'organiste le...10 mai suivant ! Comme ces prémices de fin d'hostilités: "Am Donnerstag, den 23. November 1944, morgens um 7 Uhr sind die ersten französischen Truppen mit Panzern an Gugenheim vorbei gegen Strassburg gefahren". Et tant d'autres annotations!



Alors que les travaux de canalisation prennent fin, dans un même élan de modernité, il fait installer le **chauffage électrique** à l'église ; la ligne "Ausgaben für electrische Heizung" apparaît pour la première fois en décembre 1940. C'est lui aussi qui, l'année d'après, entreprend une nouvelle **restauration de l'église**. Une quête avait rapporté 13 580 Frs.

Les deux dernières pages des Annales sont écrites de sa main... Curieusement, et dans un supplément (Nachtrag), il mentionne d'abord qu'il est nommé curé de Scherweiler le 31 juillet 1944, sans que lui-même, précise-t-il, en ait fait la demande ( ?? )..., avant d'évoquer la réquisition des deux





grandes cloches cherchées le 21 février de cette année.

Pourtant, ce n'est que l'année suivante, qu'au cours de la messe d'action de grâce du mercredi 19 avril 1945, il annonce l'arrivée prochaine de son successeur Louis SCHUCKE. Il décèdera à Obernai le 29 décembre 1988.

### 31<sup>e</sup> curé : Louis SCHUCKE

Il arrive de Schwabwiller avec sa gouvernante Cécile Frohnhoefer, le mercredi 25 avril 1945 et est solennellement installé le dimanche suivant à 14 heures.



Sitôt après son arrivée, il s'occupe du **remplacement des cloches** fondues pendant la guerre... Sur une note datée du 11 mai 1947, il mentionne que 23 (familles) ont opté pour une acquisition rapide, et 60 se sont prononcées contre, estimant que cette dépense relevait du Kriegsschaden. Néanmoins il persiste dans son projet, fait établir un devis (860 064 Frs) et organise des quêtes (promesse de dons de 549 000 frs dont 38 000 frs déjà versés fin 1948). Le jour du nouvel an 1949, il annonce l'achat de deux nouvelles cloches qui seraient bénies le lundi de Pentecôte, exhorte ses fidèles à la générosité - il reste 310 000 Frs à financer-, et fustige ceux qui semblent vouloir s'esquiver.

Le baptême des cloches n'aura pas lieu à la Pentecôte, comme prévu, mais le dimanche 10 juillet à 14 heures...Tous les détails de la cérémonie sont décrits avec minutie, jusqu'à la distribution des dragées aux enfants et à l'offrande (*au moins 10frs !*) à déposer dans la corbeille avant de faire tinter la cloche ! Et... pour finir : "*Ordnung bitte !*"

Ce mot 'Ordnung', apparaît déjà dans son Journal le premier dimanche suivant son installation lorsqu' il clôt ses recommandations aux parents tenus d'envoyer leurs enfants à la messe de 7h15 dès l'âge de six ans par : *Toute absence doit être excusée (traduction)...* *Ordnung muss sein.*

Une lecture approfondie de son " Journal" tend à confirmer sa sévérité notoire signalée par toutes les personnes que j'ai contactées. Effectivement, de nombreuses mises au point ponctuent ses écrits à l'adresse de : *Die, die reklemierten über ihren bösen Pfarrer, ceux* qui suivent la messe dans la tour

du clocher, ou qui quittent l'église avant la fin de l'office, **ceux** qui ne sont pas assez généreux lors des quêtes (nombreuses), **ceux** qui osent perturber le sermon ( !), **celles et ceux** (*die Frechdachse*) qui dansent le jour de la fête patronale, **ces livreurs** de houblon morigénés du haut de la chaire pour avoir choisi de vendre leur âme au diable en échange de quelques saucisses mangées -un vendredi !- dans un restaurant brumathois, **ces** parents qui refusent que leurs filles nettoient l'église (*So bleibt eben der Dreck in eurer Kirche liegen, es ist eure Kirche, ihr könnt stolz darauf sein.*)... Il ira jusqu'à "désolenniser" une grand-messe pascale en Stillmesse parce que trop peu de paroissiens avaient assisté à la veillée pascale !!! De quoi marquer les esprits et les mémoires, effectivement.

**Et pourtant**, dès le début des années cinquante, il avait fait démonter la seule baraque restant du camp de jeunes filles allemandes installée lors de la dernière guerre à l'entrée principale du village, pour en faire un foyer paroissial où les adolescent(e)s ont présenté, pendant plusieurs années, des pièces de théâtre.

**Pourtant**, annuellement, il emmenait en excursion les servants de messe et les filles chargées du fleurissement et de la propreté de l'église.

**Pourtant**, le témoignage de cette personne - qui ne figurait sans doute pas parmi ces garçons qui aimaient jouer des tours au curé - diffère des autres : "*Je dois dire que les excursions qu'il organisait (dans les Vosges, à Lucerne...) étaient bien organisées. Nous avons même passé un week-end à Einsiedeln où nous avons assisté à un spectacle donné devant la cathédrale ! Je me souviens bien aussi de notre sortie au Grand Ballon et de mon étonnement d'y trouver encore de la neige au printemps !... Moi, je n'ai jamais eu de problème avec le curé ; je vais voir sa tombe tous les ans car, fidèle au vœu fait lors de ma " communion solennelle", je me rends à Marienthal prier à la basilique Notre-Dame, et sa tombe n'est pas loin.*"

*Gravement malade, il décède en son presbytère le 21 décembre 1964, dans sa 67<sup>e</sup> année. Son cercueil est emmené en procession dans les rues du centre du village avant d'être transporté au cimetière de Marienthal. La commune a mis un autocar à la disposition des fidèles qui souhaitaient l'accompagner jusqu'en sa dernière demeure.*

### Intérim assuré par Valentin FLUCK, curé de Gingsheim

Après le décès du curé, juste avant la Noël de 1964, un **intérim de six mois** est assuré par Valentin FLUCK, curé de Gingsheim. Courte période qu'il m'a été difficile



d'appréhender. De tous les contacts que j'ai eus pour étoffer cet article, aucun ne m'a permis de savoir qui est *vraiment* à l'origine de la **transformation totale de l'intérieur de notre église**. Le curé intérimaire ? Le Conseil de



fabrique, qui a bien dû, pour le moins, être consulté ? L'évêque, lors de sa visite pastorale du 8 mai ? Ou le souffle de renouveau du Concile Vatican II ?

Dans le registre des délibérations de la Fabrique, pas un mot à ce sujet en 1965. Seul le registre comptable livre quelques renseignements, peu précis, pour ce qui est des recettes pourtant conséquentes (15 828 Frs en 7 versements) inscrites sous "don pour église", sans autre précision, et clôturées par " Valeur du matériel restant et vendu (sic) " : 65,30 Frs". « Vendu » certes, mais quoi et à qui ?... Les dépenses, quant à elles, sont toutes énoncées clairement : factures des artisans intervenus, rachat d'un tabernacle, d'un chemin de croix, de fonts baptismaux, de quatre bénitiers... pour une somme totale de 10 315 Frs.



**Vendues**, certaines statues ? Celle de Ste Bernadette a été retrouvée sur la décharge publique par une habitante du village. **Vendus ou brûlés**, le maître-autel\*\* et les deux autels latéraux en bois de sapin, style rococo, dédiés à St Laurent, à la Vierge Marie et à St Sébastien restaurés une première fois en 1812 puis en 1858 ? \* **Vendus**, les deux anges avec encensoirs en terre cuite, don fait par Mme Lorentz en 1878\* ? **Vendu**, le grand lustre en verre avec 16 lumières, don de Barbe Kieffer en 1862\* ? **Vendue ou brûlée**, la chaire avec abat-voix restaurée en 1858\* ? **Vendu**, le socle en grès galbé des fonts baptismaux daté de 1701 ? Remisées au grenier, les 14 stations offertes par le curé de Fessenheim en 1829\*... faute d'acheteur ?

Du maître-autel il n'en reste qu'un minimum. Les éléments du banc de communion ont servi à faire les nouveaux autels latéraux et, bien plus tard, l'autel "face au peuple" actuel. St



Christophe et St Sébastien (qui avait sa fête paroissiale) ont quitté le chœur pour prendre place au-dessus des confessionnaux !...

Certes, une importante et complète remise à neuf était nécessaire ; la dernière datait de 1941... A-t-on estimé que la restauration des autels reviendrait trop cher pour les détruire de la sorte et faire fi de tout ce patrimoine culturel ?

Toujours est-il que personne n'a semblé vouloir ou oser s'opposer à la destruction irréversible de cet héritage séculaire. Regrettable.

*\*Inventaire de janvier 1881. \*\*Inscription en lettres gothiques : "Anno 1694 hat diesen Altar erichten lassen... die löbliche Gemeinde..."*

*\* Inventaire de janvier 1881*

*\*\* Inscription en lettres gothiques : «Anno 1694 hat diesen Altar erichten lassen... Die löbliche Gemeinde...»*

## 32<sup>e</sup> curé : Joseph WAAG



Dans le nouveau "Livre des publications" figure en première page : Dimanche 22 août 1965 à 10h15, cérémonie de l'installation du nouveau curé WAAG Joseph, ancien curé d'Oberlauterbach et de Ernolsheim-sur-Bruche (1956/1965).

En cette fin août, les travaux de rénovation de l'intérieur de l'église n'étaient pas encore achevés puisque le dimanche suivant son installation, il écrit en marge des offices: "Peinture de l'église / Travaux autorisés dans l'après-midi". Deux jours avant la Toussaint, les cloches appellent les jeunes à un nettoyage de fond... Pour financer les restes à payer, il instaure une quête mensuelle "für die Kirche".

Après la restauration de la statue de St Christophe financée par une quête qui avait rapporté 1080 frs, il organise le 28 juillet 1970 une *bénédiction des moyens de locomotions* : autos, vélos, tracteurs, mobylettes... étaient conviés sur le parvis de l'église... Une première à Gougenheim ! Mais une telle bénédiction avait lieu annuellement à Hohatzenheim.

Souvent malade, plusieurs fois hospitalisé, notamment de décembre 69 à fin janvier 70, il est remplacé par un des curés voisins. En août de la même année, le Père Marcel Merck lui succède.



### 33<sup>e</sup> et dernier curé de la paroisse : le Père Marcel MERCK

Ordonné prêtre en juin 1947, ce missionnaire de la Ste Famille ne pensait sans doute pas qu'un jour il serait *curé* d'une paroisse du Kochersberg ! C'est pourtant là qu'il est installé le dimanche 9 août 1970, jour de la fête patronale, par M. SCHAAL, Doyen de Truchtersheim, en présence de M. Beyer, curé de Rohr...

Sœur Véronique, venue d'Allemagne quelques mois après lui, le secondera en proposant aux enfants diverses activités, voire des crèches vivantes à l'église. Des réunions chantantes avec les femmes auxquelles elle apprenait des chants liturgiques en vue d'animer la messe matinale du dimanche ; quelques-unes rejoindront la chorale Ste Cécile ...

Dès l'année suivante, il demande au menuisier d'utiliser un des éléments du banc de communion démonté en 1965 pour en faire un autel *face au peuple*.

En février 1978 se pose la question de la restauration de l'orgue. Une fois écartée la solution "grosse réparation", il est décidé de le démonter entièrement afin qu'il puisse à nouveau donner le meilleur de lui-même ! Ce fut le cas lors de son inauguration du 23 septembre 1979.

En 1985, au terme de quinze années de présence, il quitte la paroisse, dans la simplicité demandée, pour retourner à la Maison mère en Belgique et remplir la fonction de Supérieur Provincial. Sœur Véronique, quant à elle, était retournée auprès de ses parents malades quelques mois avant.

Le presbytère ne sera plus jamais occupé par un curé, et mis en vente pour financer la construction du complexe "Ecole – Salle des fêtes".

Fin juillet 1990, la chorale, mixte depuis 1974, lui rendra visite à Habay-la-Neuve et y animera la messe dominicale. Après le verre de l'amitié partagé avec les choristes du lieu, tous les "Goener" l'ont emmené déjeuner dans un restaurant d'Arlon. Grand moment convivial et d'échanges de souvenirs.

Après son décès le 30 mars 1991, dans un hôpital de Metz, des paroissiens se rendront, en bus, à son enterrement à Habay-la-Neuve.

\*\*\*

C'est un Père Spiritain, Paul Sigward, aumônier militaire dans les FFA avant d'accepter la charge curiale de Willgottheim en 1986, qui prend le relais dans le cadre d'un regroupement de paroisses. Après son départ à la retraite, d'autres "desservants" viendront officier à Gougenheim, dont le curé Bernard OTT et le Père Bernard HAGER, du Couvent des Capucins de Koenigshohhen, jusqu'à la création, en 2005, de la **Communauté de paroisses du Kochersberg** dont nous faisons partie à ce jour.

En lançant la rubrique "Les curés de notre paroisse", en 2011, mon intention était de porter à la connaissance des habitants du village les principaux faits mentionnés dans les "Annales de la Paroisse de Gougenheim" rédigées dans les années 1880 par le curé Edouard WEHR sur la base de nombreux documents épars et de témoignages. Ces Annales contiennent des faits religieux, des renseignements concernant les édifices cultuels, des écrits concernant les relations, parfois tumultueuses, entre Gougenheim et ses quatre annexes : Kienheim, Durningen (jusqu'en 1714), Rohr et Gingsheim, mais aussi des faits historiques, principalement de la période révolutionnaire, des données météorologiques, des événements dramatiques, tels que des incendies... Jusqu'en août 1944, tous ses successeurs (à l'exception du curé Lehmann) ont rempli ce même devoir de mémoire.

**Précieuses Annales !** Seul manuscrit à couvrir une période aussi longue de l'histoire de notre village, grâce, essentiellement, au travail, long et minutieux, d'un curé.

Martin Starck





Cette période dramatique avec l'épidémie de Coronavirus et sa cohorte de confinements, gestes barrière, réduction sévère de liens sociaux, sur fond de journées courtes et souvent sans soleil, impacte sérieusement notre moral. Être contraint à rester chez soi engendre de l'ennui, de la peur, la perspective d'un avenir incertain, bref, du stress, menaçant notre équilibre psychologique.

Mais des spécialistes affirment que, dans ces moments difficiles, il est important de savoir rire de la situation. L'humour serait même indispensable à notre survie en tant qu'être humain. Il nous aiderait à surmonter les épreuves les plus pénibles.

C'est pourquoi nous consacrons cette page à quelques blagues et dessins, dans le but d'apporter un peu de détente et du sourire.



Les 7 nains ne sont plus que 6 : le nain Atchoum vient d'être placé en isolement à cause du coronavirus



On a trouvé le fameux médicament du Professeur Raoult. Il est produit en Corse



### 70ème jour de confinement :

ma femme me dit de faire un tour dehors durant tout l'après-midi. Elle s'engage à payer l'amende...



Edouard, maçon, est actuellement en télétravail



Etonnant, non ?



## Départ à la retraite de Cathie Lux

Un départ à la retraite bien mérité, célébré en tout petit comité, Covid oblige, mais Messieurs les maires ont pu trinquer à la nouvelle vie de la retraitée, lui ont souhaité d'en profiter au maximum et l'ont remerciée pour son engagement professionnel et ses sourires pendant toutes ces années. Le personnel de l'école a également pu dire au revoir et remercier chaleureusement Cathie.

Merci Cathie et profitez de la VIE.



# MAIRIE



Diffusion gratuite

**Mairie de GOUGENHEIM**

Tél. : 03 88 70 57 32

Site : [www.gougenheim.fr](http://www.gougenheim.fr)

Ce bulletin couvre la période de janvier 2020 à décembre 2020

**Directeur de publication :**

M. Laurent KRIEGER

Numéro tiré à 150 exemplaires  
Reproduction et vente interdite

Parution février 2021

**Composition et impression :**

Groupe CAR Impression Numérique

Tél. : 03 88 41 88 99

Dépôt légal : février 2021

*Par respect de l'environnement, ce document est imprimé sur du papier sans chlore certifié PEFC*